—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 6 SEPTEMBRE 1933 No 44.

Chez nous et ailleurs

QUEBEC.—L'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, qui s'est fait blesser récemment dans un accident d'automobile, revient, rapidement à la santé.

SAINT-HYAINTHE.—La ville de Saint-Hyacinthe était en liesse le 27 août pour célébrer un double événement: la création du sénateur Lawrence Wilson comme citoyen honoraire de la ville et le dévoilement d'une plaque de bronze à la mémoire d'Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec.

MONTREAL.—Le R. P. Paul Doncoeur, le célèbre Jésuite français, sera le prédicateur de la prochaise station quadragésimale à Notre-Dame.

OTTAWA.—On a appris dans les cercles bien renseignés de la Capitale, que le gouvernement canadien lancera probablement un nouvel emprunt de conversion le 1er octobre, au lieu du 15. L'amélioration du marché monétaire et le succès du récent emprunt contracté à Londres motiveraient cette décision du cabinet.

OTTAWA.—Mgr L.-N. Campeau, P. A., vicaire général honoraire du diocèse d'Ottawa, a célébré dimanche, le 27 août, dans l'intimité à l'archevêché, son 85e anniversaire de naissance. S. Exc. Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa, ainsi que plusieurs membres du clergé, parents et amis du vénérable prélat, lui ont présenté leurs sincères félicitations et leurs meilleurs voeux. Retenu à sa chambre par la faiblesse et la maladie, Mgr Campeau jouit encore cependant, malgré son âge avancé, de toutes ses facultés.

NEW YORK.—L'homme le plus riche des Etats-Unis est M. André W. Mellon, ancien secrétaire au Trésor, dont la fortune s'élève à 2,492 millions de dollars, et le revenu annuel à près de 60 millions de dollars.

PARIS.—Les douze académiciens présents à la dernière séance à l'Académie ont revisé quelques mots du dictionnaire. Ils ont supprimé "pleureux", qui n'est jamais employé. "Pleureurs" a été maintenu, car, dans certaines régions, l'usage est resté de louer des "pleureurs" et des "pleureuses" pour les enterrements.

BELGRADE.—Il y a quelques jours à 100 kilomètres environ de Belgrade, un pigeon voyageur était capturé. Il portait, dans le tube habituel attaché à la patte, une lettre chiffrée, photographiée en dimension réduite. Cette lettre rédigée en serbe et écrite en caractères sybilliques, contenait des informations militaires. Suivant le règlement en vigueur, le pigeon a été tuée.

VILNA.—La presse de Vilna annonce que les autorités soviétiques ont découvert, dans la région de Kiejdany, une organisation secrète de fascistes russes incitant les paysans à se révolter et à renverser le régime communiste, dans la région occidentale de la Ruthénie soviétique. Quelques dizaines de personnes ont été arrêtées.

SANTIAGO.—Le dernier recensement donne au Chili une population de 4,287,445 habitants. La densité moyenne sur une superficie globale de 741,767 kilomètres carrés, est de 5,8 personnes par kilomètre carré. Les villes les plus importantes sont Santiago, qui a 712,533 habitants, et Valparaiso qui en compte 193,205.

SYDNEY, N.E.—La Dominion Steel and Coal Corporation a reçu une commande de mille tonnes de clous pour le marché britannique, la première de ce genre en quatorze ans. Le moulin des clous que la corporation possède ici commencera immédiatement à exécuter cette commande et il emploiera environ 130 hommes.

SHANGHAI.—En dépit des rapports disant que les eaux du fleuve Jaune commençaient à baisser, le gouverneur de Shantung a déclaré que le désastre causé par l'inondation atteint des proportions considérables et qu'il y a trois millions de réfugiés seulement dans la partie ouest de cette province. A la suite d'une expédition aérienne au-dessus de la région éprouvée, il a fait savoir au gouvernement national que plus de 800 villages sont inondés.

Le port de Churchill serait fermé

Le transport du grain coûte plus cher que par les grands lacs

MONTREAL.—Les frais d'entreposage à Churchill enlèvent presque tous les bénéfices qu'il y a d'expédier du blé au cours de cette saison, d'après T. Harling et fils, agents de navigation, qui ont été chargés d'affréter presque tous les vaisseaux de grain qui partent de Churchill pour la Grande Bretagne et le reste de l'Europe. Afin de promouvoir les expéditions du port de Churchill, le gouvernement fédéral a remboursé les frais d'entreposage la première année, mais il ne le fait plus maintenant, et pour les futures expéditions on devra payer ces frais. Tout le grain expédié cette année a été mis en entrepôt à Churchill pendant l'hiver. Deux bateaux sont actuellement en route pour Churchill, et, quand ils prendront la mer, les entrepôts du port de la baie d'Hudson seront vides.

Vu les frais d'entrepôts, l'expédition par les grands lacs jusqu'à Montréal devient moins coûteuse, et on n'a pas l'intention de faire de nouvelles expéditions de Churchill. Les taux depuis la tête des lacs jusqu'à Montréal ont été portés à 2½ à 4 sous le boisseau. Il est difficile d'estimer les frais d'entreposage, disent les agents, car cela dépend de la longueur du temps.

WINNIPEG.—Les producteurs de grain des prairies, après avoir cherché pendant un demi siècle un débouché du nord à bas prix pour leurs produits, sont étonnés aujourd'hui d'apprendre que le port de Churchill, qui ne compte que trois ans d'existence, sera peut-être fermé au commencement de cette saison, parce que le transport du grain dans les ports d'outre-mer coûte moins cher par la route des grands lacs, qui est cependant plus longue. Aucun grain d'ordinaire n'est transporté par chemin de fer à la baie d'Hudson.

Le port n'est pour les prairies qu'à 175 milles plus près de Liverpool que ne l'est le port de Montréal, et il était possible de transporter le grain à un entrepôt pouvant contenir 2,500,000 boisseaux, et ensuite aux bateaux océaniques. On estime maintenant que les sept cargaisons chargées pendant cette saison et les chargements de deux bateaux en route laisseront l'entrepôt vide.

Dans une déclaration officielle, la Saskatchewan Pool Elevators Ltd. dit que les exportateurs ne veulent pas se servir du port de la baie d'Hudson, parce que le transport coûte moins cher sur le St-Laurent. Le taux de transport jusqu'à Montréal, qui était de six sous l'an dernier, est maintenant réduit à trois sous le boisseau. Les taux de Fort William aux ports de la baie Georgienne sont de 1¼ à 1½, en comparaison de deux sous l'an dernier, et le taux jusqu'à Buffalo a baissé de 1¾ à 1¼.

La télévision deviendra pratique sous peu

Une invention du Dr F.-C. Henroteau d'Ottawa—L'oeil électrique—Une démonstration publique sous peu—Un autre prodige scientifique

OTTAWA.—La télévision pratique, à la portée de tous, grâce à l'invention de notre éminent concitoyen, le docteur F.-C. Henroteau, astronome, recevra sa première démonstration publique d'ici quelques mois à Ottawa même. La découverte de l'oeil électrique par le savant belgo-canadien, va causer une révolution dans le monde de la radiodiffusion, du cinéma aussi bien que dans les services de communications postale, télégraphique et téléphonique.

M. Horenteau doit quitter sous peu l'observatoire national, pour aller surveiller, à Boston, les derniers détails de la réalisation de son invention. Nouveau prodige scientifique, on aura avant longtemps un écran qui reproduira à domicile des vues de la qualité des présentations cinématographiques.

Le parti naziste veut conquérir l'Autriche

Sans en avoir l'air, les partisans de la doctrine hitlériste pratiquent en Autriche la politique du creusage intérieur si chère aux Soviets de Moscou—Une infiltration

VIENNE.—Le parti naziste, quoique mis hors la loi en Autriche, n'en chemine pas moins sous terre et parvient à occuper des positions stratégiques dans les téléphones, les télégraphes et le service des postes, publie aujourd'hui le Reichspost, organe officieux du chancelier Dollfus.

Les meetings nazistes, le déploiement des emblèmes du parti et toutes les formes de propagande auxquelles il a recours sont rigoureusement interdits par le gouvernement autrichien. Mais le Reichspost prétend que les nazis sont parvenus quand même à occuper des positions fort importantes dans le service des communications, à Salzbourg, avec le résultat que les matières postales, les télégrammes et les conversations téléphoniques passant par ce centre vital des communications en Autriche sont soumis à la censure naziste.

Une situation similaire existe à Linz et ailleurs, ajoute le journal, où va jusqu'à dire que le propre courrier du gouvernement, ses messages téléphoniques et télégraphiques, sont interceptés pour les fins de la propagande naziste, tandis que tout ce qui arrive d'Allemagne à la louange du régime hitlérien passe sans encombre.

Durant ce temps-là le ministre de la guerre, le général Vaugoin, met à exécution le plan qui doit accroître le nombre des soldats en Autriche sans augmenter les effectifs de l'armée permanente. Pour cela on procédera chaque année à l'entraînement de 16,000 à 20,000 hommes pendant cinq ou six mois. Ces hommes formeront comme une seconde armée prête à épauler l'armée permanente, forte de 20,000 hommes et composée de soldats engagés pour six ans.

INNSBUCK, Tyrol.—Les nazis ont réussi un coup hardi la nuit dernière en enlevant à la prison d'Innsbuck Franz Hofer, leur leader dans le Tyrol, avec qui ils ont ensuite pris la route de l'Italie en automobile.

Comme l'alarme avait été donnée, la police sur la route a fait feu, tandis que l'auto filait à toute vitesse. On croit que l'un de ses occupants a été blessé. On a fini par trouver la voiture abandonnée à deux milles de la frontière, à Gries. On ne sait pas encore si Hofer et ses compagnons avaient pu passer la frontière.

Les libérateurs, au nombre de trois, apparurent à la prison la nuit dernière, travestis en membres de la Heimwehr, sorte de garde civique hostile aux nazis. Une fois à l'intérieur, ils maîtrisèrent les geôliers et firent sortir de cellule Hofer, détenu là depuis le 12 août dernier.

ROME.—L'Angleterre, la France et l'Italie n'ont pas encore formellement consenti à la création d'une milice de soutien par l'Autriche. On apprend qu'il en sera question à la prochaine session du conseil de la S. D. N. Le consentement est déjà accordé en principe.

Congrès Eucharistique à Edmonton

Mardi le 12 septembre

MESSES DE MINUIT:

à la Cathédrale
à la Pro-Cathédrale
à l'église St-Joachim
à l'église du Sacré-Coeur
à l'église Saint-Rosaire

Mercredi le 13 sept.

MESSE EN PLEIN AIR A 10 H. SUR LE TERRAIN DU SEMINAIRE

Procession du Très Saint Sacrement du terrain du Séminaire à la Cathédrale avec Bénédiction du T. S. Sacrement à l'Hôpital de la Miséricorde en route.

La France prépare sa défense

Daladier parle de la solidité des nouvelles fortifications

Le premier ministre a fait récem-

PARIS. — Le premier ministre Edouard Daladier a parlé vendredi à une séance du cabinet, de la force de la nouvelle chaîne de défense d'acier et de béton le long de la frontière allemande, pendant que les nazis de Hitler ouvraient leur "convention de la victoire" à Nuremberg, Allemagne. ment une tournée d'inspection, comme ministre de la guerre, dans la région des nouvelles fortifications, qui sont des plus modernes. Elles ont coûté $100,000,000 et comprennent des tranchées sur une longueur de 125 milles. Daladier prétend que ces fortifications sont propres à empêcher une invasion.

On aurait approuvé l'intention de l'Autriche de porter son armée à 30,000 hommes, en recrutant 8,000 militaires. Le cabinet n'a cependant rien nommé d'officiel.

Le parlement serait convoqué sous peu.

Le cabinet est décidé à prendre une attitude ferme en cas d'incidents à la frontière allemande.

Le système judiciaire soviétique

Me R. B. Graham, de Winnipeg, en explique le fonctionnement au congrès du barreau canadien

OTTAWA.—M. R. B. Graham, c.r., de Winnipeg, a, devant le congrès du Barreau canadien, donné une causerie sur le système judiciaire soviétique. Il est évident, a-t-il dit, que l'intention des chefs de la Russie, a été d'établir un système entièrement différent de celui des autres pays. Mais M. Graham entretien des doutes sur la durée de leur système judiciaire. Après avoir exposé ce système dans lequel des profanes sont élus juges, M. Graham dit que le système judiciaire britannique, comme la constitution britannique, s'est développé graduellement, mais que le système judiciaire soviétique a été fabriqué de toutes pièces.

Actuellement, la Russie est entièrement sous le contrôle du parti communiste. Son système judiciaire est l'une des plus fortes armes de ce parti. Le temps viendra inévitablement où l'individu ne voudra pas sacrifier plus longtemps ses ambitions naturelles à un idéalisme plus ou moins visionnaire. Il y aura fatalement une révolution contre le communisme, peut-être pas une révolution dans le sens ordinaire du mot, bien que cela ne soit pas impossible, mais des partis antagonistes du communisme se formeront et finiront par obtenir une certaine mesure de pouvoir sur le peuple.

Et alors le peuple ne tolérera plus un système judiciaire dont le but est de perpétuer le communisme.

Le Canada ne pourra exporter que 200,000,000 boisseaux de blé

Tel est le résultat de l'accord international de Londres au sujet du blé—Les quotités des Etats-Unis, de l'Argentine et de l'Australie

WASHINGTON. — Le secrétaire Henry Wallace vient de déclarer que l'accord international sur le blé approuvé à Londres limiterait les exportations du Canada à 200,000,000 de boisseaux, celles des Etats-Unis à 47,000,000, celles de l'Argentine à 110,000,000 et celles de l'Australie à 105,000,000 cela jusqu'au 31 juillet 1934. Le secrétaire de l'Agriculture des Etats-Unis fait grand état de l'accord et il est heureux que l'Argentine l'ait signé.

Les données techniques seront fixées par un comité consultatif. M. Wallace ajoute qu'aucun accord n'a été conclu relatif à la production et à la quotité après 1934, mais que le comité consultatif y verra plus tard. L'entente, dit-il, fixe les exportations d'Australie, pendant les deux saisons de 1933-34 et de 1934-35 à 255,000,000 de boisseaux et celles de l'Argentine à 264,000,000. Si les exportations de 1933 sont moindres, les quotités pour ces pays en 1934-35 seront augmentées proportionnellement.

Les quotités d'exportation pour 1934-35, dit M. Wallace, sont basées sur trois facteurs: une réduction de 15 pour cent de l'étendue ensemencée, le rendement moyen et les exigences domestiques normales. Cela accordera aux Etats-Unis une quotité d'exportation minima de 90,000,000 de boisseaux en 1934, et la quotité du Canada sera de 263,000,000 de boisseaux.

Le comité consultatif complètera les négociations avec la Russie relativement à la quotité d'exportations russes pour cette année. En tant que les Etats-Unis sont concernés, l'accord n'a pas besoin de l'approbation du sénat, mais il a été approuvé par le président Roosevelt.

Halifax désaprouve la création d'une banque centrale

Fortement prônée dans l'Ouest, la création d'une banque centrale est vue d'un mauvais oeil à Halifax

HALIFAX, N.E.—La création d'une banque centrale, fortement prônée devant la commission royale des banques au cours de sa visite dans les provinces de l'Ouest canadien, n'a pas rencontré l'approbation du Board of Trade de Halifax lorsque la commission a siégé ici.

La séance en cette ville ne dura que deux heures, mais elle permit à la commission présidée par Lord MacMillan d'obtenir un aperçu général des conditions financières et économiques en cette partie des Maritimes.

Le premier ministre Harrington souhaita la bienvenue aux commissaires et fit allusion aux relations satisfaisantes entretenues entre la province et les quatre banques qui font affaires avec elle. La commission entendit ensuite les représentants du Board of Trade, de l'industrie du poisson, du commerce du bois, de l'industrie des conserves, des banques et d'une organisation se livrant au commerce d'importation et d'exportation.

Le mémoire du Board of Trade fut soumis par M. A.-B. Wilwell, son vice-président. Ce document demande que les banques à charte continuent de fonctionner comme par le passé, sujettes à tels amendements à la loi existante que la commission pourra juger appropriés.

Sur le modèle de l'Aigle bleu

La Colombie canadienne demande une prompte convocation d'une conférence des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral pour l'étude d'un plan de relèvement économique analogue à celui des Etats-Unis.

VANCOUVER.—Le gouvernement de la Colombie canadienne préconise une prompte convocation d'une conférence des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral pour l'étude d'un plan de relèvement économique analogue à celui des Etats-Unis. Ce plan, le ministre du Travail, M. W. M. Dennies, l'a fait connaître aux gouvernements provinciaux et au gouvernement fédéral. En voici les grandes lignes:

1.—Réglementation des heures de travail dans tout le pays, en vue d'accroître l'emploiement et de favoriser une concurrence industrielle juste.

2.—Adoption d'une loi de salaires minimums pour supprimer la concurrence industrielle fondée sur la compression des salaires et pour accroître le pouvoir d'achat.

3.—Substitution d'une assurance nationale contre le chômage au présent régime de secours, lequel est incohérent. Concentration de tous les problèmes du chômage entre les mains des autorités fédérales.

4.—Institution d'une assurance-maladie nationale.

5.—Adoption d'une loi imposant aux compagnies de navigation subventionnées par l'Etat, l'obligation de recruter parmi les blancs la moitié au moins de leurs équipages.

Des millions aux fermiers americains

Bien que la récolte, de cette année, aux Etats-Unis soit inférieure à celle de l'an dernier, les agriculteurs recevront plus d'argent à cause des prix plus élevés et de la prime du gouvernement

WASHINGTON.—Les autorités en agriculture prétendent aujourd'hui que les agriculteurs américains vont tirer de la maigre récolte de blé de cette année—500 millions de minots—une somme plus que double de celle que leur rapporta la récolte de l'an dernier, pourtant plus considérable—726 millions de minots.

On estime que, l'an dernier, les cultivateurs de blé n'ont guère reçu plus de $177 millions pour leur récolte, celle-ci s'étant vendue à des cours si bas qu'on n'avait pas vu la pareille depuis le temps de la reine Elizabeth.

Du seul fait du relèvement des prix les agriculteurs américains vont probablement recevoir pour leur blé cette année une somme de $325 millions. Le gouvernement offre en outre une indemnité en argent aux cultivateurs qui consentent à réduire leurs emblavures de 15 p.c. l'an prochain. Le total de ces indemnités s'élèvera, croit-on, à $120 millions au moins.

D'après les autorités agricoles l'argent ainsi obtenu par les cultivateurs devrait être crédité à la récolte actuelle. Aussi estiment-elles que, si les cours actuels se maintiennent, c'est $450 millions qui vont tomber dans le gousset de l'agriculteur pour le blé qu'il vendra cette année et celui qu'il ne sèmera pas cet automne et le printemps prochain.

Chronique de l'A.C.F.A.

Jeudi dernier, les membres de l'Exécutif de l'Association avaient l'honneur de rencontrer, dans l'intimité, M. Thomas Maher, vice-président de la Commission canadienne de la Radiodiffusion.

M. Maher a expliqué le fonctionnement de la Commission. Nous donnerons les détails lors de nos visites dans les cercles ou par lettre circulaire.

* * *

Plusieurs cercles nous ont fait parvenir leur réponse à notre dernière lettre circulaire. Cependant, il nous manque encore quelques noms à l'appel. Votre cercle est-il de ce nombre?

* * *

Dès que nous le pourrons, nous commencerons nos visites aux Avant-Gardes. Il y a de nouveaux cercles à fonder, d'autres à visiter et, de plus, il y aura aussi les distributions des prix du dernier Concours. Nous espérons pouvoir annoncer un itinéraire pour les distributions sous peu.

* * *

N'oublions pas de causer de l'organisation d'une soirée au profit de l'A.C.F.A. durant le cours de l'automne. Le besoin de cette source de revenus se fait grandement sentir et, d'après la constitution, chaque cercle devrait organiser, au moins, une soirée par année au profit de l'Association.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général

Les autos

NEW YORK.—D'après une statistique officielle à New York, le nombre des automobiles dans le monde s'élève à 33,568,295.

Les Etats-Unis en possèdent 23 millions 417,010; la France vient au second rang avec 1,845,400; l'Angleterre en a 1,385,472; le Canada, 1,106.408.

La proportion pour le monde entier est d'une voiture par 60 habitants; pour les Etats-Unis, d'une par 5 habitants.

Nouveau parti en Irlande

DUBLIN.—La constitution d'un nouveau parti politique pour combattre le gouvernement de M. de Valera et pour mettre fin à la guerre économique qui divise l'Irlande et l'Angleterre, a été annoncée par le général Owen O'Duffy, chef des "Chemises bleues" mises hors la loi.

On dit que le général O'Duffy a l'appui de M. Cosgrave, ancien chef du gouvernement, du général Richard Mulcahy, etc.

Le général O'Duffy a l'intention de réunir dans son parti ses anciens partisans et les autres groupes opposés au gouvernement de M. de Valera. Il se propose d'organiser une nouvelle Garde nationale.

Il démissionne

NEW YORK.—Le professeur Raymond Moley résigne ses fonctions de sous-secrétaire d'Etat. Il deviendra directeur d'une revue qu'éditera M. Vincent Astor, parent éloigné et ami du président Roosevelt. Le démissionnaire reste en bons termes avec M. Roosevelt, qui, dans une lettre d'acceptation de la démission, dit que M. Moley a rendu de réels services au pays et qu'il pourra continuer son oeuvre comme directeur de revue.

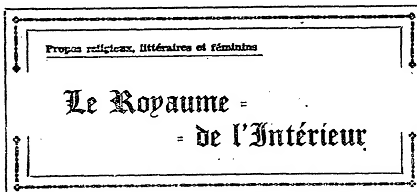
Décret américain relatif à l'or

WASHINGTON.—En vertu des dispositions d'un décret du président Roosevelt, il peut s'expédier librement de l'or nouveau des Etats-Unis, mais les thésauriseurs restent aussi mal vus qu'auparavant. Les mineurs d'or, des plus petits aux plus gros, peuvent faire aujourd'hui trente pour cent de dollars. Cependant, l'or sous forme de monnaie ou l'or en lingots au temps où l'interdiction fut décrétée doit encore rester aux Etats-Unis et personne, à l'exception des percepteurs et de ceux qui ont des permis spéciaux, ne peut avoir plus de $100 en or.

Québec aura un déficit considérable

ST-CLET, Qué.—La population du Québec se demande aujourd'hui quelle sera l'importance du déficit qu'enregistrera la province dans son année financière 1933-34. Le premier ministre L.-A. Taschereau a fait savoir ces jours-ci que ce déficit sera "considérable". On le connaîtra exactement, a-t-il dit, lorsque le trésorier provincial, l'hon. Ralph F. Stockwell, publiera son rapport, vers le 15 septembre.

Venez au Congrès Eucharistique d'Edmonton les 13 et 14 Septembre



Les expériences d'un laïque

LA CONFESSION

Nous pouvons tous citer couramment le troisième commandement de l'Eglise, mais combien de nous s'arrêtent un instant pour penser sérieusement à ce qu'il signifie? L'expérience de la vie nous démontre que certaines gens le prennent au pied de la lettre, comme si le quatrième Concile de Latran avait ordonné aux fidèles de se confesser une fois l'an et pas davantage!

A mon point de vue, une confession annuelle semble peu satisfaisante; elle me démontre tout au plus une certaine bonne volonté d'écouter la voix de l'Eglise, sans cependant y mettre trop de zèle, ce qui pourrait amener les pénitents annuels à faire des dévotions qui prendraient trop de temps ou entraveraient leur liberté.

Confesser ses péchés une fois l'an! Ca me remplit d'étonnement qu'une personne qui a recours une fois au tribunal de la pénitence, ne soit pas encouragée par les grâces reçues là, à y retourner fréquemment. Ce doit être très difficile de se bien confesser quand on doit passer on revue une période aussi longue et non seulement de se rappeler ses péchés, mais encore de pouvoir dire d'une façon utile le nombre de fois qu'on les a commis. Peut-être que les gens qui ne se confessent qu'une fois par an font de temps à autre un examen de conscience bien rigoureux qui leur montre l'état de leur conscience! . . . Nescio.

Ce que je sais, c'est que la confession fréquente est salutaire et pleine d'encouragement, qu'elle donne des forces et qu'elle n'est pas difficile outre mesure. On s'habitue vite à découvrir ses péchés, à mettre les doigts sur les gros et on réalise avec stupeur la fréquence alarmante du péché, même quand on s'efforce de l'éviter.

Si, au contraire, on ne se confesse qu'une fois par année, comment peut-on se faire une idée, par exemple, du nombre de fois qu'on a oublié de dire ses prières, ou bien d'aller à la messe?

Prenez maintenant la personne qui se confesse peut-être toutes les semaines ou du mois fréquemment: elle pourra dire axactement ou à peu près le nombre de ses péchés et elle réalisera vite qu'elle commet presque toujours les mêmes. J'entends quelqu'un dire: "A quoi bon confesser toujours les mêmes péchés?" Eh bien, c'est une bonne discipline qui nous montre notre faiblesse, nous remplit de confusion et nous fait désirer plus ardemment d'éviter ces péchés. A part ça, on a une vague idée que le prêtre se souvient de nos confessions (ce qui n'est guère possible, considérant le nombre qu'il en entend) et on est honteux de se répéter si souvent, ce qui nous porte à faire de plus grands efforts dans la voie du bien. Après quelque temps, on s'aperçoit qu'on fait des progrès, qu'on ne pèche ni si souvent, ni si gravement. Même si ce n'est pas le cas, on évite à coup sûr de tomber dans des péchés plus sérieux.

Tout le monde devrait, de temps en temps, faire une revue plus ou moins approfondie de sa vie spirituelle, afin de se rendre compte de son état de perfection ou d'imperfection. C'est drôle que des gens qui prennent souvent tant de soin de leur santé corporelle font si peu de cas de leur santé spirituelle qui est pourtant infiniment plus importante. Il est vrai que les gens maladifs sont probablement portés, et pour cause, à s'occuper de leur corps et que les gens bien portants ne réalisent pas ce fait.

Cependant, ça n'excuse pas la négligence de ce qui concerne notre âme immortelle. Pour moi, ce n'est pas difficile de survoler, pour ainsi dire, ma vie religieuse. Il y a plus de vingt ans que je tiens une espèce de journal où je griffonne de temps à autre quelques lignes ayant rapport à mon existence spirituelle. A en juger par les conseils que j'ai reçus en confession, j'ai certainement fait des progrès, ce serait bien désappointant s'il en était autrement; mais au dire des pénitences infligées, je ne peux pas me flatter d'être devenu parfait, loin de là! Ce petit journal, qu'aucun oeil humain outre le mien n'a vu, m'est très utile; il me montre l'aide puissante de la confession et m'empêche d'oublier l'humilité avec laquelle je dois approcher le bon Dieu. J'y trouve matière à sourire, témoin ces sept psaumes de la pénitence que j'eus à lire après une période que je croyais exemplaire! Tout comme le petit garçon qui se consolait des fessées qu'il recevait en pensant au nombre encore plus grand de celles qu'il avait méritées et qu'il n'avait pas reçues, je dis mes psaumes en pensant que c'était encore une bien piètre satisfaction que j'offrais au bon Dieu pour tous mes péchés.

Quand on réalise la fréquence et l'énormité de nos péchés aux yeux de notre Père céleste, on est poussé à s'humilier et à faire pénitence; il ne peut en être autrement pour les gens qui réfléchissent et écoutent la voix de leur conscience.

On avère que les gens pieux sont plus tentés à mal faire que ceux qui négligent leurs devoirs religieux; c'est extrêmement probable. On sait que les saints furent exposés à de terribles tentations; il est aussi évident que Satan ne perd pas son temps à tenter les gens qui travaillent déjà pour lui, par leur négligence, leur mauvais exemple, voir même leur dénigrement de ceux qui essayent de bien faire en obéissant aux commandements de Dieu et de l'Eglise. On est enclin à oublier que la tentation n'est pas le péché, qu'elle nous fortifie, pourvu toutefois qu'on la repousse fermement.

Un bon écrivain catholique a dit cette parole consolante "Une vie passée à combattre ses défauts est belle et méritoire". Et pour les combattre, il faut les connaître et les confesser, avant de pouvoir recevoir la sainte communion avec ses grâces multiples qui nous aide à supporter les difficultés de la vie. Si on ne trouve pas toujours le bonheur à faire son devoir, on y trouve, par la grâce de Dieu, le contentement et la paix de l'âme.

Non sum dignus.

Un aveu qui coûte

Le 21 mai dernier, veille de la St-Emile, nos petites chrétiennes étaient toutes à la joie: elles se préparaient à souhaiter la fête au Père qui leur fait chaque jour le catéchisme. Point de souci pour le compliment: cela se passera en famille.

Lorsque le Missionnaire arrive à la maison des Soeurs, elles l'entourent à l'envie: l'une présente un bouquet; une autre, se faisant l'interprète de ses compagnes, lui dit: "Père, nous vous souhaitons une bonne fête, les plus grandes feront demain la sainte communion pour vous, et que vous ne soyez jamais plus malade et que vous restiez toujours en Kabylie".

Cela dit, chaque enfant lui baise respectueusement la main et va prendre sa place pour la classe de catéchisme.

Le lendemain, les trois jeunes communiantes, celles, dont parmi toutes les autres, le Père s'occupe avec le plus de sollicitude, ne sont pas présentes à la messe. Que s'est-il donc passé?

En arrivant à l'école, elles racontent leur chagrin à la maîtresse et leur embarras quand elles vont se trouver tout à l'heure en présence du Père, qui, disent-elles, va sûrement avoir de la peine.

La Soeur leur répond qu'il faut simplement avouer leur négligence, leur faute même, si faute il y a.

Mais comme cet aveu leur coûte!

Vers 10 h., le missionnaire entre à l'école: nos petites aperçoivent de suite un gros paquet dans le capuchon de son burnous. Pas de doute! ce sont des friandises qu'il destine à ses chères petites du catéchisme. Au moment où il va, la prière récitée, commencer la distribution, Hurtubise se lève et un peu interdite:

—Mon Père, dit-elle, je ne puis accepter vos bonbons, car je n'ai pas communié pour vous ce matin.

—Comment! as-tu oublié l'engagement pris hier?

—Non, mais Juliette et Louis ne m'ont pas réveillée quand ils sont allés ce matin à la chapelle.

Ee ce disant, les yeux de l'enfant se remplissent de grosses larmes.

—Toi, du moins, Rosette, tu as été fidèle à ce que tu m'as promis?

—Hélas! non, mon Père. Hier, je suis descendue à la rivière et, ce matin, je dormais si profondément que je n'ai pas entendu la cloche des Soeurs; il ne faut pas me donner de bonbons.

—A moi, non plus, ajoute Thérèse, car je n'ai pas communié pour vous. Maman est partie au travail de très bonne heure et elle m'a enfermée à clef dans la maison.

Quelle humiliation pour les trois pauvres petites!

Le missionnaire les rassure.

—Je vois bien que vous dites vrai et qu'il n'y a pas de votre faute; aussi, mes enfants, vais-je vous distribuer les bonbons de ma fête.

La joie revient sur tout les gentils visages, et chaque élève tend la main pour recevoir sa part.

Le lendemain, dès avant 5 h et 30, nos trois fillettes revêtues de leurs habits du dimanche, attendaient à la porte de la chapelle que les Soeurs vinssent leur ouvrir.

(Histoire africaine—
par un Père Blanc)

Qu'est-ce qu'un sacrifice?

Un enfant dit un jour à sa mère: "Maman, qu'est-ce qu'un sacrifice"?

La mère répondit: "Ce serait, par exemple, si, au lieu de dépenser en amusements la pièce de cinquante sous que ta grand'mère t'a donnée, tu l'employais, pour l'amour de Jésus et de Marie, à soulager un pauvre sans pain ou sans vêtements".

Le lendemain, l'enfant dit à sa mère: "Aujourd'hui, je veux faire un sacrifice; je veux donner ma pièce de cinquante sous au petit pauvre malade de chez lequel vous m'avez mené l'autre jour.—C'est très bien, répondit la mère, le bon Dieu te bénira".

Au déjeuner, le même enfant met de côté le gâteau de son dessert.

"Tu n'as plus faim? lui dit sa mère. —Je garde mon gâteau pour le pauvre, répondit l'enfant.—Mange celui-là; nous t'en donnerons un autre pour le pauvre.—Oh! non, reprit l'enfant, ce ne serait pas la même chose.—Comment cela?—Ce ne serait plus un sacrifice".

Belle leçon de mère et belle leçon d'enfant.

Deux modèles à suivre.

La mouche et la fourmi

En charriant un grain de blé aussi gros qu'elle, la fourmi rencontra la mouche, qui se mit à lui vanter les plaisirs de sa propre vie, non sans affecter le plus grand dédain pour l'humble ouvrière. Comme la fourmi était un peu lasse, elle voulut bien écouter les vains propos de la mouche, tout en lui lançant quelques répliques, afin de montrer qu'elle ne se jugeait nullement inférieure à cette orgueilleuse. La mouche, avec dépit, s'écria:

"Quoi! tu oses comparer ta vie à la mienne? Je fréquente, lorsque je le veux, la demeure des rois; avant eux je goûte les mets les plus exquis de leur table. J'entre partout, je vois tout, je m'amuse de tout. Si telle est ma fantaisie, je vais me poser sur le crane chauve d'un vieux savant ou sur la joue en fleur d'une jeune fille. Mon destin est de ne jamais travailler et de jouir de toutes choses. Pourrais-tu en dire autant, pauvre campagnarde?

—Tu as fini? répondit la ménagère; à mon tour s'il te plaît! Il est flatteur, sans doute, de prendre part aux repas des rois, mais pour l'invité non pour l'intrus, importun à tout le monde. Tu goûtes la première aux mets les plus délicats? Soit; mais cela suffit pour en dégoûter les convives. Tu te permets d'errer sur la tête chauve, où s'agitent de nobles pensées, ou sur un frais et gracieux visage? Voilà une chose dont tu devrais avoir honte, au lieu de t'en vanter. D'ailleurs, tu sais fort bien que lorsque cela t'arrive, tu es aussitôt chassée. Tu vis à ne rien faire? C'est pour cela que, dans les heures difficiles, tu n'as rien. Tandis que j'amassais du grain pour l'hiver, je t'ai vue plus d'une fois te repaître d'ordures. Vienne la saison froide qu'adviendra-t-il de toi, tandis que je vivrai en paix dans ma demeure bien close et bien pourvue?"

La mouche eût difficilement trouvé une réplique; aussi voulut-elle répondre par des injures. Mais la fourmi s'était assez reposée.

"Tu ne me feras pas perdre mon temps, dit-elle. Ce n'est pas en bavardant que l'on remplit son grenier."

Et, reprenant son fardeau, elle s'éloigna rapidement.

L'immensité

Pour vous donner une idée du volume du Soleil comparé à celui de la Terre, voici un calcul ingénieux:

Vous savez quelle est la grosseur d'un grain de blé. On a reconnu qu'une pinte contient à peu près 10,000 grains de blé. Prenez 140 pintes de blé, mettez-les en un tas, voilà le volume du soleil; et ce petit grain de blé tout seul, c'est la Terre.

Maintenant à quelle distance le soleil est-il de nous? Cette fois encore une longue ligne de chiffres ne présenterait rien de net à votre esprit, tandis que ce simple fait vous frappera:

Supposez que vous partiez aujourd'hui pour le Soleil, par un train express à toute vapeur; quand arriveriez-vous au Soleil? dans 347 ans.

Et ceci va nous conduire à un dernier fait, bien autrement accablant pour notre esprit. Remarquez bien ceci: la locomotive a besoin de 347 ans pour arriver au Soleil, tandis que la lumière du soleil nous arrive en quelques minutes.

Tandis que la lumière du soleil nous arrive en quelques minutes celle des nébuleuses ne nous parvient qu'au bout de deux millions d'années. . . Voilà, ce qu'à bon droit on nomme l'immensité, et voilà l'oeuvre de Dieu créateur.

L'esprit reste confondu devant la grandeur d'un tel spectacle, et cependant il reste encore une dernière et suprême réflexion à faire: c'est que la distance entre ces deux limites extrêmes, de notre vue et de nos calculs, la Terre et la nébuleuse, n'est pourtant qu'un point dans l'incalculable infini de Dieu.—**A.F.C.**

Différentes manières d'aider notre journal

1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
3.—En le faisant lire.
4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
5.—En sollicitant des abonnements à son intention.
6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

En classe

Il pleut aujourd'hui:
La nature est lasse,
Un voile d'ennui
S'étend sur la classe.

Le grand tableau noir
Prend d'étranges formes;
Et mieux qu'au dortoir,
Les élèves dorment.

Ils dorment heureux
Bien loin des orages.
Ils ont clos leurs yeux
En tournant les pages.

Le doux ronflement,
Cause du scandale,
Semble par moment
Monter en rafale.

Par fatalité
La leçon d'algèbre
A moins de gaieté
Qu'un hymne funèbre. . .

Elle est sans écho
Et la voix du maître,
Sur un ton d'alto,
Sort par la fenêtre. . .

Dieu! quelles clameurs
Troublent l'harmonie!
Holà, les dormeurs!
La classe est finie!

Jean Bruchési.

Le sourire

Il n'est pas toujours possible de rire, car, enfin, il faut être gai pour cela; mais il est presque toujours possible de sourire, non seulement de la bouche, mais des yeux, et de tout l'être qui rayonne l'amabilité.

Sourire, c'est envoyer aux autres un peu de son foyer intérieur; c'est leur manifester sa bienveillance; c'est quelquefois leur faire l'aumône . . . mais oui, l'aumône de ce qu'on a de plus exquis: son coeur.

Et c'est pourquoi, tandis qu'à propos de rire il faut éviter ceci. . . et cela. . ., à propos de sourire, le champ devient beaucoup plus large. Evidemment, il existe aussi des sourires bêtes, ou méchants, ou peureux. . . Mais posons tout de suite une grande différence: rire est la manifestation d'une gaieté qui ne dépend pas toujours de nous; sourire est la manifestation d'une sérénité qui, elle, dépend de nous.

Le sourire sur nos traits, c'est le soleil sur un paysage. Et c'est en même temps une triple recette de beauté, de bonté et de bonheur.

Recette de beauté: Ne l'avez-vous pas constaté aussi? Une femme peut n'être pas jolie, mais elle a du charme, de la grâce—comme le sourire en donne, — elle plaît toujours.

Recette de bonté: Sourire aux autres, c'est les attirer, c'est les entourer du fil ténu qui accrochera leur coeur et le disposera à encourager à l'endurance; et puis, à tous ceux qui en ont besoin. Et faisons ici très grande nous écouter; agent d'amour, le sourire peut donc aussi être agent de bien. "On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre", dit le proverbe. Et que ne peut obtenir le miel du sourire féminin!

Recette de bonheur! Enfin; mais oui, sourire engendre la paix en soi et autour de soi. Quand, dès le matin, on se heurte à une difficulté, il y a deux manières de la prendre; ou se fâcher, et l'on se trouve alors en mauvaise disposition pour affronter celles qui suivront; on s'est "levé de travers" et tout ira mal! . . Ou tourner en souriant cette première difficulté; on y puise un courage, une satisfaction qui orientent la journée, et les heures qui suivent ne seront pas perdues pour la joie.

Utile et précieux, le sourire devrait donc présider à la plupart de nos actes. Et pourtant il s'en va, il s'en va vite. . . il s'en va de plus en plus du visage des femmes!! Pourquoi?

Je ne parle pas des joues émaillées qui ne connaissent plus la souplesse, car j'espère que nulle de mes lectrices n'a versé dans cette aberration féminine. Mais combien de visages restent figés et, disons le mot, moroses, parce qu'ils traduisent un perpétuel mécontentement! Les soucis nous font une figure de bois, à moins que ce ne soient des figures grimaçantes; et leur poids est plus lourd sur ceux qui les portent en "rechignant". Certes, nous connaissons encore **le sourire joyeux** qui correspond, comme son nom l'indique, aux joies de la vie; mais nous oublions trop qu'il a deux frères aînés: **le sourire courageux**, en face des difficultés; et, en présence du malheur crânement supporté, **le sourire héroïque.**

—Comment avez-vous fait, demandait-on à M. de Desseps, au soir de sa vie semée de chagrins, comment avez-vous fait pour conserver une telle sérénité et paraître heureux, malgré tout?

—C'est très simple, répondit-il, j'ai maté la vie en lui faisant toujours bonne mine.

Sourire, c'est faire bonne mine à la vie. . . "Avoir le sourire"—expression bien française,—c'est la dominer, du haut de sa valeur d'homme". Avoir, c'est posséder, c'est savoir se servir intelligemment et utilement de ce qui vous appartient. Le sourire ne se tire donc pas brusquement du coin des lèvres; il exige parfois un effort; il est le fruit d'une habitude qu'il faut prendre jeune, et conserver vieux.

"Relève tes coins" est un conseil que se donnent entre eux les scouts lorsqu'ils se voient sur le point de céder à la mauvaise humeur. "On te marche sur les pieds, dit encore le fondateur du scoutisme à une jeune recrue, siffle un air, et ça passera!"

Le "siffle d'un air" du garçon est le "sourire" de la jeune fille. Et c'est vrai que, si l'on a mal "ça passe" plus vite quand on en prend bravement son parti.

A quel moment faut-il sourire?. . . mais chaque fois que votre coeur vous le conseillera pour aider, regaillardir, éclairer autour de vous.

A qui faut-il sourire?. . . A vous-même, d'abord, pour vous la part des malheureux et des inférieurs. Une charité faite avec grâce en double le prix; un ordre donné avec aménité nous attire affection et respect.

J'ai connu un garçonnet qui, lorsqu'il ne pouvait, faute d'argent, offrir une aumône matérielle, enlevait son chapeau et souriait au vieux pauvre qui sollicitait. Et le vieux pauvre s'en allait consolé, parce qu'il avait faim —comme tous les malheureux et comme tous les inférieurs,—non seulement de pain, mais encore d'affection et de considération.

Cet enfant-là savait le prix du sourire, petit signe de courage, de miséricorde et d'amour donné aux compagnons de route, le long du chemin que nous parcourons tous; monnaie du coeur dont personne n'est démuni, mais dont on oublie souvent l'existence et la valeur. . .

Maintenant que nous en avons parlé ensemble, il ne nous reste plus qu'à l'utiliser, cette monnaie; et, comme dans les contes de fées, elle nous aidera à devenir belles, bonnes et heureuses.

Yvonne Etienne.

—"La Maison".

Conversion

Un missionnaire faisait sa tournée annuelle chez les Maoris, sauvages de la Nouvelle-Zélande, qui furent les derniers anthrophages. Un indigène se présente et réclame le baptême. Le missionnaire l'interroge:

—Es-tu instruit?

—Oui, le catéchiste m'a préparé.

—Bien. Mais es-tu décidé à mener une vie chrétienne? On ne peut avoir qu'une femme; le sais-tu?

—Père, j'en ai deux.

—Il te faut choisir, mon ami, et te résigner à n'en garder qu'une.

—Elles sont toutes deux si gentilles!

Et le bon sauvage se retire, tout contristé.

Une année s'écoule. Le missionnaire passe de nouveau. Le même sauvage revient le trouver:

—Père, baptise-moi.

—Je te reconnais. Tu as deux femmes. Impossible!

—Plus, maintenant! J'en ai mangé une. . .

En ligne droite

Toto.—Est-ce vrai que les hommes descendent des singes.

Le papa, distrait.—Oui, cher.

Toto.—Et les singes? De quoi qu'ils descendent?

Le papa.—Ils descendent des arbres.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par
Un professeur d'Université

QUATRIEME EPOQUE

LA DÉCADENCE (1713 à 1760)

IV. Décadence—(1713 à 1760).—(1ère période): Démembrement; traité d'Utrecht.—(2ème période): Agonie; Guerre de sept ans.—(3ème période): Dernier soupir; Sainte-Foye.

"Tout est perdu fors l'honneur!"

(suite)

L'agonie—La guerre de sept ans

78. Pourquoi la dernière guerre s'appelle-t-elle la guerre de 7 ans.

Parce qu'elle a duré sept ans en Amérique et sept ans en Europe.

a) **En Amérique.**—Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), que les Américains ne voulurent jamais reconnaître, les deux colonies étaient officiellement en paix; mais c'était une paix armée, marquée chaque année par des escarmouches plus ou moins graves, un peu partout, mais surtout du côté de l'Acadie et de la vallée de l'Ohio.

Après chaque collision, quand il y avait plainte, les gouvernement intéressés s'empressaient de désavouer ces violences, comme le fait de particuliers incontrôlables.

Mais au mois de décembre 1753, lorsque Washington, au nom du gouverneur de la Virgine, vint sommer Le Gardeur de Saint-Pierre d'abandonner son fort de la Rivière-aux-Boeufs, les représentants officiels des deux colonies se trouvèrent en présence; et, comme ni l'un ni l'autre ne voulait démordre de ses prétentions, la guerre se trouva virtuellement déclarée entre les deux colonies.

Cette guerre prit fin en Amérique, à la capitulation de Montréal, en 1760. De 1753 à 1760, voilà bien sept ans.

b) **En Europe.**—Chose assez bizarre, pendant que les colonies étaient aux prises, les deux Mères-Patries, la France et l'Angleterre en étaient encore à parlementer. L'Angleterre, qui voulait gagner du temps et faire passer des forces considérables en Amérique, protestait hautement qu'elle voulait à tout prix garder la paix. La France fut assez naïve pour croire à ses solennelles déclarations; mais l'incident du Lys et de l'Acadie fint par lui ouvrir les yeux.

Les relations entre la France et l'Angleterre devinrent de plus en plus tendues, et le 18 mai 1756, l'Angleterre qui avait fini ses préparatifs, déclara la guerre à la France; le 9 juin, la France déclarait la guerre à l'Angleterre.

Cette guerre se termina au traité de Paris, ce qui fait encore sept ans.

79. Quelles furent les causes de cette guerre?

a) La principale cause fut certainement la question des frontières, que les intéressés ne pouvaient et peut-être ne voulaient pas régler.

b) L'ambition des deux parties aux prises, qui se livraient une lutte féroce pour se disputer le commerce et l'influence.

c) Le vieux levain de rancune, qui existera toujours, en dépit de toutes les protestations de Bonne Entente, entre les Français catholiques et les Anglo-Saxons protestants.

d) Garneau donne une quatrième cause: la politique à courte vue de Louis XV, dans son alliance avec Marie-Thérèse.

80. Quelle était la proportion des forces aux prises et quel fut le théâtre des hostilités?

a) Evidemment, la proportion ne fut pas toujours la même. A mesure que la guerre se prolongeait, les Canadiens voyaient rapidement diminuer leurs forces, que la France ne sut pas renouveler, pendant que les Anglais trouvaient moyen de doubler et même de tripler leurs effectifs.

En 1756, la population des colonies anglaises, 1,200,000 âmes; et du Canada français, 80,000 âmes.

Les envahisseurs avaient 15,000 soldats sur pied, tandis que les Canadiens n'avaient que 2,800 soldats réguliers, 4,000 miliciens et mille ouvriers employés aux transports, en tout 7,800. Ils allaient donc se battre un contre deux dès le début. Il leur fallait de plus surveiller et défendre une ligne immense qui s'étendait de l'isthme d'Acadie jusqu'à l'embouchure du Mississipi.

Les Canadiens prirent les armes avec la résolution de combattre comme si la France eut fait les plus grands sacrifices pour les soustraire au sort qui les menaçait. Ils ne chancelèrent jamais, firent essuyer à leurs ennemis les plus sanglantes défaites et montrèrent jusqu'à la fin une détermination et un courage, que les écrivains français n'ont pas toujours appréciés; mais que la vérité historique, appuyée sur des témoignages irrécusables, ne permet plus aujourd'hui de mettre en doute.

b). Le théâtre de la guerre.

Ce fut d'abord l'isthme étroit de l'Acadie, la vallée sauvage de l'Ohio et les gorges montagneuses du lac Georges et du pays des Iroquois.

Peu à peu les opérations convergèrent vers le centre de la colonie, vers Québec et Montréal.

On peut dire que sur toute la ligne, le recul se fit pouce à pouce et se termina glorieusement par une victoire inutile, à Sainte-Foye.

81. Racontez brièvement les engagements des deux premières années.—

Après avoir été prestement éconduits du fort de la Rivière-aux-Boeufs par Le Gardeur de Saint-Pierre, les soldats américains se rendirent au confluent des rivières Monongahéla et Alléghany et commencèrent à y élever des retranchements à quelques lieues des Apalaches, qui avaient été considérées jusque là comme la frontière.

M. de Contrecoeur alla chasser les Américains et continuant les travaux à son propre compte, bâtit le fort Duquesne, où se trouve aujourd'hui la ville de Pittsburg.

Dans la nuit du 27 au 28 mai 1754, Jumonville tombe dans une embuscade et se fait massacrer par les troupes de Washington. Le 3 juillet, Coulon de Villiers venge son frère Jumonville, en enlevant à Washington le fort Nécessité.

81. Les escarmouches préliminaires (1753 et 1754) Suite.

Cette poussée des Américains vers la rivière Ohio n'était pas imprévue. Depuis plusieurs années, débordant de la Pennsylvanie et du Maryland, ils avaient envahi les régions voisines, que les Français considéraient comme leur territoire.

La Galissonnière et Céloron de Plainville avaient jeté le cri d'alarme, et les ministres de France avaient résolu de relier par une chaîne de forts le lac Erié avec la rivière Ohio, qui était la route naturelle entre le Canada et la Louisiane.

En 1753, l'intrépide et habile Marin, envoyé par le Gouverneur de Québec, avait bâti coup sur coup le fort Presqu'île (aujourd'hui Erié) et le fort de la Rivière-aux-Boeufs (aujourd'hui Waterford). Chabert de Joncaire lui succéda et érigea le fort Machaut, près de la vieille bourgade de Venango (Franklin).

Les Américains, témoins de ces travaux, décidèrent de prendre pied dans le bassin de l'Ohio, avant que les Français ne s'y fussent trop solidement fortifiés. Leur première tentative échoua, et après l'évacuation du fort Nécessité par Washington, les Français se trouvèrent les maîtres incontestés du territoire en litige, mais les Américains n'avaient pas dit leur dernier mot.

82. Résumez les opérations militaires de 1755.

Dès le mois de janvier 1755, l'Angleterre avait rassemblé sur les côtes de l'Irlande, une flotte considérable sous les ordres de l'amiral Keppel, afin de transporter au plus tôt en Amérique deux régiments de troupes régulières commandées par le général Braddock.

Cette flotte atteignit Richmond (Virginie) au mois de février. Braddock était porteur de plans d'invasion, qu'il avait l'ordre de mettre à exécution à la première occasion favorable. Et tout cela en temps de paix!

La France s'alarma, mais Londres protesta auprès de l'ambassadeur français que ces troupes n'avaient d'autre destination que de mettre à l'ordre les colonials trop entreprenants.

Le 7 mars, l'Angleterre, maintenant sûre de son affaire, changea de ton tout à coup et proposa des conditions de paix absolument inacceptables. La France vit enfin le danger et organisa une escadre de 14 navires, portant 3,000 hommes de troupes commandés par le baron Dieskau. L'amiral Dubois de la Mothe partit de Brest, le 3 mai en route pour le Canada.

Les Anglais, préevnus de ce départ, résolument d'intercepter ce renfort. Le 27 avril, l'amiral Boscawen partit d'Angleterre avec 12 vaisseaux et alla attendre la flotte française dans les brouillards de Terreneuve.

La prise du "Lys" et de "l'Alcide" (8 juin 1755) fut suivie de près par la saisie de 300 navires marchands et 7 à 12 mille marins français qui voguaient en pleine sécurité, puisque la guerre n'était pas déclarée. Cette dernière perte surtout était simplement irréparable pour la France.

82. Opérations militaires de 1755.

Le plan de Braddock, approuvé par les Américains en convention à Alexandria, était d'envahir le Canada par quatre endroits à la fois: par l'Acadie, la vallée de l'Ohio, le lac Champlain et Niagara.

a) Monckton à la tête de 2,000 hommes s'empare, le 16 juin, du fort Beauséjour défendu par Vergor; et le lendemain du fort Gaspareaux défendu par M. de Villerai.

b) Braddock, à la tête de 2,000 hommes et de 12 canons, s'avance à travers les Apalaches et vient se faire écraser par De Beaujeu et Dumas à la Monongahéla. Il perd avec la vie 900 hommes de ses troupes, ses bagages et ses papiers, qui contiennent d'intéressantes révélations. Cette victoire assura encore une fois au Canada la possession de la vallée de l'Ohio.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée DIEU ET PATRIE Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 6 SEPTEMBRE 1933

Eloquents témoignages

D'aucuns savent que, jusqu'à ces dernières semaines, la radiodiffusion de concerts français dans les provinces en majorité anglaises avait été le sujet de critiques plus ou moins acerbes, mais peu fondées, de la part d'un petit groupe d'agitateurs. Les Orangistes surtout ont crié plus fort que tous les protestataires d'autres catégories.

Silencieuse au début, la presse anglaise se réveille. Elle reconnaît avec un esprit de justice qui l'honore l'excellente valeur artistique des programmes français irradiés sous les auspices de la Commission.

Dans son numéro du 25 août, le "Droit" citait ce texte de la "Free Press" de Winnipeg: "Nous ne pensions pas que la chose se produirait, mais elle s'est produite. Nous voulons dire que cette animosité à l'égard des programmes français de la Commission de la Radio est pratiquement disparue. Et maintenant voici que nombre de radiophiles font preuve d'engouement pour le français! Lorsque le premier programme français fut radiodiffusé, les radiophiles ne l'acceptèrent pas si bien. La Commission reçut des protestations avec le résultat qu'il y eut un peu moins de français à la radio. Or, voilà qu'avec le peu qu'il nous reste de français dans les programmes, les radiophiles ont le vif désir d'apprendre cette langue. C'est un compliment qu'il faut rendre à la Commission! Ses efforts ont inspiré aux Canadiens de langue anglaise le goût d'apprendre la langue de leurs frères et de leurs soeurs canadiens-français."

De si beaux témoignages en faveur de la langue française, nous voulons croire que la "Free Press" en publiera souvent d'aussi intéressants. Elle fera beaucoup, en agissant ainsi, pour ouvrir les yeux de ses lecteurs et annihiler des préjugés francophobes qui ont été et seront toujours de sérieux obstacles à une meilleure entente entre les deux grandes races de ce pays.

Le "London Advertiser", de London, Ontario, cité par le "Droit" dit aussi quelques dures vérités à l'adresse des tristes sires de l'Orangisme: "Croient-ils (les orangistes) servir l'unité nationale en parlant en termes amers ou méprisants de la langue maternelle du tiers des Canadiens? En quoi les Canadiens français sont-ils moins bons Canadiens que d'autres? Un Canadien anglais devient-il moins bon Canadien en apprenant le français?"

Dans notre province même, des journaux anglais prennent la défense des concerts français. Lisez ce texte publié dans le "Calgary Herald": "Il est de bonnes gens en Alberta pour qui l'heure ou l'heure et demie de radiodiffusion française prévue pour deux fois la semaine par la Commission de radiodiffusion est chose trop forte. Mais pourquoi faire du tapage à ce propos? Si quelqu'un n'aime pas un programme en français, il change de poste ou ferme son appareil. Et la semaine a beaucoup plus d'heures de radio que ces deux ou trois consacrées aux programmes français."

Du "Hamilton Herald" nous vient le témoignage suivant: "Le tapage contre la radiodiffusion bilingue est à peu près aussi stupide que tout ce dont on a fait un sujet de critique au Canada. Nous parlons soixante-quatre langues différentes au Canada et devons être heureux de pouvoir en comprendre quelques-unes. Ceux qui peuvent parler le français aussi bien que l'anglais sont deux fois heureux."

Tous ces témoignages en faveur de la langue parlée par plus de cinq millions d'individus sur le continent américain ne peuvent que nous réjouir.

D'autre part, ils doivent nous inciter à respecter davantage notre langue, à rappeler ce respect de notre langue à ceux de nos compatriotes qui, par snobisme, oubli ou stupidité inconcevable, se font une gloire—et quelle gloire—de s'exprimer dans une langue qui, si elle supplante entièrement celle de leurs pères, conduira leurs descendants, sinon eux, vers l'apostasie nationale et religieuse.

Maurice Lavallée.

Toujours la 'réserve'

Une Canadienne française d'Ontario a reçu récemment d'un grand magasin de Toronto la lettre suivante: "En réponse à votre lettre datée du 10 août, nous regrettons que notre catalogue imprimé en anglais ne vous est pas satisfaisant.

"Nous avons nos catalogues en français, mais, suivant les règlements de notre maison, ceux-ci sont envoyés dans la province de Québec seulement, laquelle comprend une population en majorité canadienne-française, tandis que l'Ontario est en majorité de la langue anglaise.

"Espérant que vous comprendrez la raison pourquoi un catalogue imprimé en anglais vous fut envoyé, nous vous prions de nous croire, etc."

Nous ne comprenons pas du tout. Cette lettre de refus est écrite en français et est datée de Toronto. La maison en question reconnaît donc qu'il est parfois nécessaire de s'adresser en français à un client de langue française, où qu'il se trouve.

Cette maison envoie des catalogues français dans la province de Québec, mais elle ne dit pas si elle refuse des catalogues de langue anglaise à ses clients anglo-canadiens de la province de Québec. Nous ne croyons pas qu'elle pousse sa logique jusqu'à ce point.

Cette institution commerciale n'est pas la seule à regarder la province de Québec comme une "réserve française". Beaucoup d'autres sont dans son cas, ce qui ne les empêche pas de traiter avec les Canadiens français des autres provinces.

Certains ministères du gouvernement fédéral sont-ils atteints du même mal? On le dirait, à visiter l'Exposition d'Ottawa. Ainsi, le Musée National y a exposé une collection d'animaux et d'oiseaux empaillés, mais on chercherait en vain, dans les explications qui l'accompagnent, un seul mot de français.

Ch. G. (Le Droit).

Le rapport Murray

Il ressort du rapport que M. Gladstone Murray, venu d'Angleterre à la demande de M. Bennett pour enquêter sur l'organisation des services radiophoniques au Canada, conduite par les commissaires Charlesworth, Maher et Steele, que l'existence du français au pays, loin de nuire à la radio, en accroîtra au contraire l'intérêt et l'utilité (cela est élémentaire, mais il n'est pas mauvais d'asséner une fois de plus un coup de bon sens aux fanatiques de chez nous); qu'il nous faut assurer à tout prix l'indépendance de la Commission canadienne de la radio, soit en formant une compagnie dans le genre de la British Broadcasting Corporation, soit autrement; et qu'il convient, pour toutes fins pratiques, de diviser le Canada, quant au réseau radiophonique, en cinq zones ou régions. L'on se rappellera que toutes ces constatations, ainsi que ces recommandations, elles sont déjà dans le rapport de la commission Aird-Frigon-Bowman, nommée vers 1928, dont nous publiâmes le texte complet à l'époque. M. Murray confirme de point en point les conclusions de l'enquête menée par cette première commission en Amérique ainsi qu'en Angleterre et dans plusieurs pays de l'Europe continentale. Il reste maintenant à la commission Charlesworth-Maher-Steele de continuer son travail, de l'améliorer, d'établir ou de remanier les postes qu'il faut au pays, de faire au français la part légitime qui lui revient, de nettoyer les programmes des annonces stupides qui trop souvent les encombrent. Leur tâche ne fait que commencer. Les directives fournies par MM. Aird, Frigon, Bowman et Murray leur tracent le droit chemin.

G. P. (Le Devoir).

En marge d'un collège

Il a passé chez nous ces semaines-ci une caravane d'autobus américains transportant quelque six ou sept cents Américaines plus ou moins mûres, et qui voyageaient sous les auspices du "Wichita Omnibus College". Collège ambulant, qui fait ainsi chaque été sa tournée pendant laquelle il se donne des cours plus ou moins en l'air. Cette année, les "Wichita Girls", si l'on peut dire, ont parcouru en trombe notre province; quelques heures à Québec, une soirée à Montréal, peut-être une autre ailleurs. Et puis ces collégiennes mûres ont écrit au "Times" de New York qu'il ne faut pas leur parler du français dans la province de Québec, parce que dans ce pays l'on ne parle pas le vrai français. Pour la millième fois depuis dix ans, des gens qui ont appris le français ailleurs qu'aux endroits où on l'enseigne convenablement nous disent que nous n'en savons rien, nous qui croyons que c'est notre langue maternelle. Le "Times" a publié le résultat de cette enquête. . . sommaire. M. John-A. Fitzgerald, d'Utica, Etat de New York, vient de répondre au "Times" que les conclusions des "Wichita Girls" sont fausses. Il se moque d'elles et les place dans la catégorie des gens qui ont vu le serpent de mer,—ou, comme l'on dit chez nous, de ceux qui "ont vu l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours". Il cite, contre les "Wichita Girls", l'avis du professeur Frank Oliver Call, du "Bishop's College", exprimé dans son livre "Lure of French Canada", et conclut, en se gaussant de ces dames mûres: "Cela surprendrait les "Wichita tourists" d'apprendre que le Français instruit regarde l'anglais des Etats-Unis tout comme l'"Omnibus College", le français du Canada". Ces dames ne goûteront pas la lettre de M. Fitzgerald. Elle est trop sensée pour elles.

G. P. (Le Devoir).

Si le père qui dissipe le patrimoine de ses fils est indigne, le père qui appauvrit l'âme de son enfant en la privant d'une forte éducation chrétienne se rend coupable, si son fils abandonne Dieu, des défaillances d'une vie insuffisamment armée pour la lutte morale.

—Mgr FILLON, évêque de Langres.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

PREMIERE CAMPAGNE APOSTOLIQUE DE M. BOURASSA
1845 - 1846

Peu de jours après le retour de M. Thibault au Lac Ste-Anne, M. Bourassa partit à son tour pour une longue tournée apostolique. Il devait évangéliser les Cris du Petit Lac des Esclaves et les Castors de la Rivière la Paix. Lui-même va nous faire le récit de son voyage.

"M. Thibault, dit-il, me donna un guide, et nous partîmes du Lac Ste-Anne le 16 septembre. Nous mîmes sept jours pour nous rendre au Fort Assiniboine (sur la rivière Athabaska), qui n'est remarquable que par sa pauvreté. J'attendis là quatre jours pour pouvoir m'embarquer. Après ce temps je partis en la compagnie de M. McDougall, commis du Poste des Esclaves. Ce monsieur, bien que protestant, se montra toujours poli à mon égard, et je voyageai huit jours agréablement avec lui. Nous descendîmes la grande rivière Athabaska jusqu'à l'embouchure de celle qui décharge les eaux du Lac des Esclaves, que nous dûmes remonter. Le long du chemin, j'eus le bonheur de faire onze baptêmes. (1). Nous arrivâmes au Fort après avoir parcouru dans toute sa longueur le lac, qui mesure 25 lieues (75 milles). Aidés par de doux zéphyrs, nous ne mîmes qu'un jour et une nuit à franchir cet espace.

Première mission au Petit Lac des Esclaves

"Nous arrivâmes le 4 octobre.

"La maison de traite est sise dans le fond d'une baie, sur une hauteur qui la domine toute entière. De ce poste, l'oeil se promène agréablement sur cette vaste baie, semée de petites îles qui sont peuplées d'un grand nombre de volatiles de toute espèce, cygnes, oies, outardes, mauves, canards. . . et l'oreille est doucement enchantée de leur différent ramage.

"A mon arrivée, je fus assez heureux pour y voir un grand nombre de personnes: Cris, Sauteux (ou plutôt Iroquois), et Métis. Tous ces gens-là étaient arrivés quelques jours avant moi, et furent très joyeux de voir parmi eux un prêtre, d'autant plus que plusieurs n'en avaient jamais vu.

"Je leur parlai, et ils parurent m'écouter avec plaisir; et j'y baptisai 52 enfants. (2).

Première Mission au Fort Dunvégan

"Mais je n'étais pas encore au terme de mon voyage.

"La saison des neiges approchant, et voulant me rendre au Fort de la Rivière la Paix avant le mauvais temps, je ne pus séjourner dans le poste de M. McDougall que quatre jours, après lesquels je pris un guide pour le Fort Dunvégan, dans le haut de la rivière la Paix. Ce voyage se fait ordinairement en quatre ou cinq jours; mais moi, j'en mis neuf, pour ménager les chevaux qu'on m'avait prêtés.

"Durant ce voyage, rien de bien remarquable, que les misères inhérentes à ces sortes de promenades. Je fus obligé de marcher une partie du temps dans la neige, la boue, et des embarras qui ralentirent beaucoup notre marche. Mais, arrivé au campement, assis près d'un bon feu, j'étais aussi content qu'un roi dans son palais. Si mon guide ne m'eût tué des faisans par-ci par-là, nous aurions eu un jeûne de quelques jours. Enfin après ces diverses aventures et bien d'autres, tant dans les rivières que dans les marais, aventures qui sont comme les accessoires obligés de tels voyages, nous arrivâmes au Fort, (le 17 octobre). Ce poste n'a rien qui le distingue, si ce n'est sa position géographique, dans un trou de 500 pieds, c'est-à-dire aux pieds des écores de la rivière la Paix. Il faut être au-dessus pour le voir.

"A peine étais-je à la vue du Fort que je fus aperçu des sauvages qui se trouvaient campés autour de ce poste, attendant depuis longtemps mon arrivée. Toute la nation était là assemblée. Dès qu'ils m'aperçurent, je remarquai aussitôt un va-et-vient extraordinaire d'une loge à l'autre. Je ne pus comprendre d'abord ce que cela voulait dire; mais je ne fus pas longtemps à découvrir le sujet de leur agitation: ils avaient vu le Kélonèt-koné (celui qui instruit), et ils voulaient en avertir leurs pères. Dans un instant, tous, hommes, femmes et enfants, furent à la porte du Fort, denses et serrés comme une armée qui charge à la baïonnette. Ils étaient tous au comble de la joie. Aussi me témoignèrent-ils leur bonheur par une poignée de mains, accompagnée d'un long discours, dans lequel chacun demandait ce dont il avait besoin, bonne chasse, bien des vivres, et aussi des grâces spirituelles. Je ne pus sortir de cet encombre qu'après avoir donné la main à tous, hommes, femmes et enfants. Oh! que l'on éprouve de bonheur en voyant un si grand empressement!

"Leur ardeur pour m'entendre était si grande qu'ils ont mieux aimé jeûner quelques jours; et plusieurs, qui étaient déjà partis, avertis de mon arrivée, sont revenus sur leurs pas. Ces pauvres gens-là désiraient ardemment le saint baptême; aussi me présentèrent-ils, avec une joie véritable, leurs petits enfants, se promettant bien pour eux-mêmes de s'en rendre dignes le plus tôt possible. "Il y a longtemps, disaient-ils, que nous faisons pitié! Nous avons été méchants, et nous avons vécu comme des animaux; mais à présent nous voyons notre père, il nous parle et nous voulons l'écouter." J'ai été plus d'une fois attendri jusqu'aux larmes en voyant de pauvres vieillards à cheveux blancs me prier constamment de leur faire charité en les baptisant. Je fis dans le Fort 107 baptêmes."

Nous ajouterons ici quelques mots au récit de M. Bourassa, d'après son registre.

Les baptêmes dont nous parle sa relation sont ainsi répartis: 44 le 18 octobre; 29, le 19; 2, le 20; 18, le 22; ce qui ne fait qu'un total de 93. Remarquons une fois pour toutes qu'au dire des plus anciens missionnaires, comme le R. P. Doucet, un certain nombre de baptêmes n'ont jamais été inscrits, soit qu'il eût été impossible de prendre les noms, soit que les feuilles volantes sur lesquelles les missionnaires les inscrivaient, au cours de leurs voyages, aient été perdues ou, parfois, brûlées par accident.

Les noms des baptisés du Fort Dunvégan, appartiennent pour la plupart à la langue Castor. Plusieurs sont donnés dans leur signification française: ainsi nous avons des Pouce-Coupé, des Grosse-Tête, des Petits-Yeux, des Quêteur, des Foin, des Pieds-de-Caribou, des Cerf, des Cancre, des Bras-Cassé, des Nid, des Tranquille, des Petit-Homme, des Courte-Oreille, etc.

Il se trouve aussi, parmi les auditeurs de M. Bourassa, des Canadiens et des Métis, employés de la Cie de la Baie d'Hudson. De ce nombre était Narcisse Pépin, époux de Marie-Nancy Beaulieu, dont la fille, Marie Pépin, âgée de quatre mois et demi, fut baptisée le 20 octobre. Nous verrons bientôt d'autres membres de la famille Beaulieu.

L'hiver au Fort Dunvégan
(1845-1846)

M. Bourassa continue:

"J'avais formé le projet d'hiverner dans les bois avec les sauvages. Je n'ai pu le mettre à exécution, faute d'interprète. Je voulais aussi pousser ma course jusqu'au Fort Vermillon, dans le haut de la Rivière la Paix, avant de revenir sur mes pas; mais, comme je manquais de tous les moyens pour aller plus loin pour le moment, M. Blutcher, commis de Dunvégan, m'offrit de passer l'hiver avec lui, et me promit qu'au printemps je pourrais avoir un passage sur les barges pour le Fort Vermillon. J'acceptai son offre et demeurai chez lui pour l'hiver.

"Je m'occupai pendant tout ce temps à instruire les Canadiens et les métis, et les quelques gens libres des environs. Je fis quelques baptêmes d'adultes; je bénis quatre ou cinq mariages, et reçus une abjuration."

A part deux baptêmes conférés le 27 janvier, il n'est fait mention d'aucun acte du saint ministère, dans le registre de M. Bourassa, avant le 24 mars. Où était notre missionnaire à cette dernière date? Nous pensons qu'il était encore au Fort Dunvégan.

Au nombre des baptisés et des mariés de ce 24 mars, nous devons nommer des membres nouveaux de la célèbre famille Beaulieu. C'est d'abord Marie-Anne Beaulieu, âgée d'environ 20 ans, fille de François Beaulieu et de Louise (Lacail?), dont la marraine est Jeanne Beaulieu. Ensuite Catherine Beaulieu, âgée de 12 ans, fille de François Beaulieu et de Louise (Lacail?); puis Marie Beaulieu, âgée de 10 ans, fille de François Beaulieu et d'une Esclave: la marraine des deux est encore Jeanne Beaulieu. Enfin voici le mariage de "Narcisse Pépin, fils majeur de Jean-Baptiste Pépin cultivateur, de Bécancour, et de Marie Neuville, ses père et mère, (avec) Marie-Anne Beaulieu, fille majeure de François Beaulieu et de Louise (Lacail) ses père et mère".

(1) Le registre note en effet 4 baptêmes le 28 septembre, et 7 le 2 octobre.

(2) De ces baptêmes, 35 seulement sont inscrits dans le registre, du 4 au 7 octobre inclusivement, dont deux de grandes personnes qui sont aussitôt mariées. Les noms les plus fréquents sont des L'Iroquois; puis L'Hirondelle, Savard, Giroux.

Une langue inutile

Ecrire que la langue française est une langue inutile, c'est proférer un blasphème national; c'est attirer sur soi la réprobation de tous ceux qui croient encore à la conservation de la langue et des traditions ancestrales.

Pourtant, l'attitude d'un trop grand nombre de nos compatriotes ne tend-elle pas à nous convaincre de l'inutilité de la langue française et de la nécessité pour tous de favoriser le plus possible sa prompte disparition?

Il suffit de coudoyer quelque peu nos familles, de les interroger, de les pousser un peu sur le terrain des relations sociales et commerciales, sur celui de l'instruction des enfants, de la lecture des journaux, de l'affiliation aux sociétés, pour constater que l'oeuvre de survivance si péniblement édifiée par nos pères, semble minée par sa base et sur le point de s'écrouler.

M. Esdras Minville, parlant aux "Jeune-Canada" à Montréal, il y a quelque temps et donnant un programme de reconstruction économique, laissait tomber les paroles suivantes qui s'appliquent avec plus de justesse et plus de vérité ici que dans la province de Québec.

"Au risque de causer un grand scandale, j'irai plus loin et je dirai que dans l'état actuel de notre organisation économique, la langue française, l'un des éléments les plus précieux de notre patrimoine moral, a perdu la moitié, peut-être les trois-quarts de son utilité. La connaissance de l'anglais est devenue, pour les gens qui vivent dans les villes,—et malheureusement ceux-là sont aujourd'hui l'immense majorité—une question de subsistance. On travaille au bureau, au magasin ou à l'atelier. On obéit à un patron ou à un contre-maître anglais, on coudoie des camarades anglais, on parle l'anglais quotidiennement, il faut s'appliquer à l'étude de cette langue si l'on veut conserver sa situation ou s'assurer de l'avancement. Dès qu'on sort des relations familiales ou mondaines pour entrer dans les affaires, non comme client mais comme employé, il faut recourir à l'anglais, parce que les maîtres des affaires, ce sont les Anglo-Saxons.

"Le français reste donc pour une foule de gens une langue que l'on parle chez soi ou entre amis, mais qui n'a plus guère d'utilité dès qu'il s'agit de traiter des affaires et de gagner sa bouchée quotidienne. Or, vous voyez où cela mène: une langue que l'on cesse de considérer comme utile est une langue que l'on abandonnera avant deux générations."

Si cela est vrai pour la province de Québec encore si française de coeur et d'esprit, n'est-ce pas bien plus vrai pour les centres franco-albertains où tant de préjugés attaquent de front la volonté de résistance des parents à l'assimilation complète!

Pourtant, la conservation de la langue française, pour les Franco-Albertains est aussi pratique et aussi profitable pour nous qu'elle l'est pour les gens de la province de Québec, même si nous fermons notre esprit aux considérations d'un ordre supérieur, la fidélité aux tradition, la perpétuation en cette terre de la race française, l'appui réel que la langue maternelle donne à la conservation de la foi.

La langue française, pour nous Franco-Albertains, signifie peut-être plus que pour tout autre groupe.

Le jour où elle sera devenue inutile, que nous restera-t-il?

Nous n'aurons plus besoin de paroisse; nous n'aurons plus besoin d'écoles; nos sociétés n'auront plus leur raison d'être; nous n'aurons plus de journaux; nous n'aurons même plus de passé, plus d'histoire, plus de personnalité nationale.

Notons bien que la langue française deviendra une "langue inutile", par notre propre faute.

C'est notre propre faute, si nous refusons d'envoyer nos enfants à nos écoles paroissiales. Il est inutile de crier pour obtenir la fondation de nouvelles écoles si nos familles refusent d'envoyer leurs enfants à celles que nous posédons, si nos familles les méprisent en pensée, en paroles et en action.

C'est notre propre faute si nous refusons de faire partie de nos sociétés nationales et d'y prendre une part active, de faire des assemblées, des réunions françaises, pour nous grouper dans des sociétés neutres, de langue anglaise où nous apprenons à abdiquer peu à peu toute fierté nationale.

C'est notre faute si nous méprisons le petit journal franco-albertain, sous prétexte qu'il n'a pas assez de papier, qu'il n'a pas assez de nouvelles, qu'il n'a pas assez d'annonces, qu'il n'a pas assez de détails sur les scandales, etc.

Le journal franco-albertain, si humble qu'il soit, si petit qu'il soit, possède quelque chose que pas un seul des grands et énormes journaux américains ne possède: il porte la langue française; il porte le souvenir du passé, la force du présent et l'espoir de l'avenir.

Sans le journal franco-albertain, les sociétés, les écoles, les églises, tout ce qui porte le cachet de la race et de la culture françaises disparaîtront en moins d'une génération.

C'est de ce côté que tous les efforts doivent se porter; c'est de ce côté que toutes les forces doivent se grouper, faisant abstraction de toutes divergences de vues et de goûts, pour sauvegarder ce qui est le plus menacé, le sentiment de l'utilité de la langue française dans nos familles.

Défaitisme

Pourquoi nous sommes-nous anglicisés, petit à petit? Cela tient que nous avons grandi dans le sentiment que nous étions inférieurs à la race anglaise qui cohabite avec nous ce pays. Nous nous sommes dit: les Anglais ont une priorité sur nous du fait qu'ils sont des brasseurs d'affaires, qu'ils ont du cran et qu'ils savent manipuler des richesses et s'aliéner ou se créer des influences.

Et partant de ce raisonnement où se complaisait notre esprit de défaitistes, nous avons déduit qu'il nous fallait troquer notre esprit français trop spéculatif pour l'esprit anglais plus pratique. Et nous avons remanié notre manière de voir, de penser et d'agir au point que nous avons perdu l'élément le plus vivace de notre caractère français.

C'est là un mal dangereux qui tenailla ceux des nôtres en les inclinant à s'angliciser, à copier ce qui était répréhensible chez nos concurrents, dans l'espoir, qu'après avoir bouleversé le propre champ de leurs attitudes, ils pourraient récolter plus facilement des dollars.

Mais il nous manque tout pour devenir de bons Anglais. Je ne crois pas que nous puissions jamais acquérir le flegme britannique. Nous sommes issus d'une race sanguine et primesautière. Nous aurions mal à vouloir calmer notre sang. D'ailleurs, si nous demeurons nous-mêmes, si nous consentons à nous affirmer comme tels, sans énervement, nous réduirons déjà de moitié cette supériorité que les Saxons ont sur nous et qui n'est peut-être qu'apparente. Les deux races se valent. Ils n'offrent pas les mêmes ressources, mais peuvent conduire aux mêmes possibilités. N'allons donc pas abdiquer. Eux vous rouleront mieux quand ils s'apercevront que vous vous êtes transmués en médiocres Anglais.

C'est de ce que nous n'avons jamais pu nous convaincre. De sorte que nous pouvons dire que notre abdication lente mais progressive est l'aboutissant d'un manque de confiance en nous-mêmes et que notre anglicisation est le produit de notre timidité.

Le premier travail de refrancisation doit consister dans la rééducation des esprits et des manières. Redonner confiance et briser, sous le poids d'une campagne d'idées positives, l'esprit de défaitisme, qui pousse les Canadiens à s'échiner misérablement sous le bât britannique.

Et surtout saccageons par toutes sortes de moyens l'individualisme qui caractérise nos entreprises. Dardons nos efforts vers un but commun. Rassemblons nos forces vives en faisceaux. Coordonnons sous le chef des mots union et collaboration les résultats de notre initiative. Et peut-être pourrions-nous nous départir aussi de ce misérable esprit de partisannerie politique qui nous fait mépriser trop librement l'échelle des valeurs.

Clément MARCHAND.

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:

Canada, un an $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Pèlerins canadiens en route pour Rome

Une centaine de pèlerins de toutes les provinces s'embarquent samedi à bord de l'"Empress of Britain"

QUEBEC.—Près d'une centaine de pèlerins canadiens venant de toutes les parties du pays, depuis Yarmouth, N.E., jusqu'à Ladner, C.B., se sont embarqués samedi à Québec à bord de l'Empress of Britain du Pacifique Canadien, pour visiter Rome et la Terre Sainte. Ces voyageurs feront le pèlerinage officiel de l'Année Sainte, organisé en commémoration du 19e centenaire de la Rédemption, pour répondre au désir de Sa Sainteté Pie XI et sous le patronage immédiat de S. Em. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec.

L'itinéraire, outre la visite de Rome et des principaux endroits de la Terre Sainte, comporte des arrêts à Cherbourg, Lisieux, Paris, Versailles, Lyon, Paray-le-Monial, Ars, Genève, Milan, Venise, Naples, Monte-Carlo, Nice, Marseille, Lourdes et Londres. Le retour à Québec, fixé au 26 octobre, s'effectuera aussi par l'Empress of Britain.

Le R. P. Joachim Primeau, S.J., de Québec, à qui est dû en grande partie le sucès de ce pèlerinage, en aura la direction spirituelle, tandis que S. Em. le cardinal Villeneuve sera représenté dans le groupe par Mgr Omer Plante, de Québec.

Voici maintenant la liste des personnes qui ont donné leur adhésion à ce magnifique voyage: les Rév. C. Filiatrault et P. Lucien Pagé de Montréal; les Rev. R. Dionne, A. Joncas, J. Primeau, Jules Roy de Québec; les Rév. E. Bourneuf, Yarmouth, N.E.; J.-N. Campeau, Chatham, Ont.; P.-E. Chagnon et C.-E. Senay, St-Hyacinthe; J.-M. Doucet, Yarmouth, N.-E.; A.-J. Hanley, Brockville, Ont.; R. Joly, Ste-Rose; E. Labelle, St-Eustache; G. Lauzière, Victoriaville; L.-E. Moreau, Guigues; T. Nadeau, Tracadie; P.-E. Papillon, S.J., Montréal; E. Poirier, La Baie; T. Richard, Villeroy; Mme O. Montplaisir, Mlle P. Montplaisir, M. E. Pépin, Mlle Lucienne Pépin, M. Auguste Jean, Mlle A.-M. Genest, M. et Mme H. Auchu, M. J. Boutin, Mme H. Carmel, M. A.-A. Cartier, Mlle L. Chaîne, M. I. Dupré, Mlle M.-L. d'Auteuil, Mlle I. Francoeur, Mmes H. Giroux et O. Gravel, Mlle C. Hamel, Dr J. Lachance, M. Henri Loiselle; Mlles M.-E. Léveillé, R. Léveillé, L. Sénécal; Mmes J.-S. Larivière, M. Marchessault; E.-G. Martineau, W. Pépin, A. Racine, J.-P. Roy; M. A.-P. Labbé, E. Montreuil, Maurice Julien, Mme K.-A.-C. Sénécal, tous de Montréal; M. et Mme E. Bégin; MM. A. Duval, E. Trépanier, Louis-P. Vézina, Mme N. Bégin, M. et Mme F. Gingras, de Québec; M. A. Bourque, St-Pie; M. A.-H. Camley, Ottawa; Mlle Y. Chasle, Valleyfield; Mme A.-F. Cloutier, Waterloo; M. et Mme J.-E. Côté, Québec; Mlle R. Dauphinais, St-Hyacinthe; M. A. Deslauriers, Hull; Mlle G. Dufresne, Yamaska; Mme Charles Fortier, Chatham, Ont.; M. J.-A. Gaudrault, Chicoutimi; Mlle A. Gauthier, Valleyfield; M. et Mme J.-L. Guichon, Ladner, C.-B.; Mlle N. Hanley, Brockville, Ont.; Dr J.-A. Langis, Tracadie, N.-B.; M. A. Laquerre, Villeroy; Mlle M.-A. Leboeuf, Valleyfield; Mme C. Lislois, Montmagny; M. et Mme J.-D. Perron, Valleyfield; Mlle Francis Real, Brockville, Ont.; Mlle M.-L. Smith, Val-Brillant; M. et Mme E. Solis, St-Hyacinthe et M. A. Thuot, Iberville.

MacMillan donne ses impressions

Son voyage dans l'Ouest.—Diversité de problèmes.—Difficultés de l'établissement d'un système bancaire uniforme

MONTREAL.—L'impression qui domine le voyage que je viens de faire à travers les différentes provinces du Canada, comme président de la commission bancaire, est celle d'une diversité prodigieuse entre les différentes parties du pays. Tant au point de vue économique qu'au point de vue financier, les problèmes auxquels chacune des provinces du Dominion a à faire face, sont nettement distincts. Il est évident qu'une telle diversité rend difficile la création d'un système bancaire uniforme et qu'il sera nécessaire d'en tenir compte dans toute modification touchant le système bancaire actuel.

Telle est la remarque que faisait Lord McMillan, président de la Commission d'enquête sur les banques, lors de son passage à Montréal.

Les livres

Canadien

(Par M. Wilfrid BOVEY)

M. Wilfrid Bovey vient de publier, chez "Dent"—London, Toronto et Vancouver—un livre qu'il intitule: **Canadien—A Study of French Canadians.**

L'éditeur, dans une notice qui a précédé la publication du livre, informe le public québécois de langue française que M. Bovey est à la fois lieutenant-colonel et directeur des relations extérieures de l'Université McGill; qu'il est président de la Société canadienne des arts et métiers du terroir, membre du comité consultatif de l'Union catholique des cultivateurs; qu'il s'intéresse beaucoup à notre économie rurale et qu'il a des amis parmi les industriels, les musiciens, les auteurs et le monde artistique du Canada français.

Par son livre même, de la première à la dernière page, M. Bovey justifie pleinement tous ces titres qu'on lui attribue. En tant que lieutenant-colonel par exemple, il dédie son ouvrage à deux soldats canadiens, morts tous deux dans les Flandres, sur les champs de bataille de Passchendaele. Les pages qu'il a écrites sur les Canadiens de langue française démontrent qu'il les connaît, qu'il compte à la vérité des amis dans tous les groupes qu'énumère son éditeur. Et ces gens, parmi lesquels il compte tant d'amis, il les traite avec beaucoup de sympathie, sans doute pour ne pas perdre leur amitié.

Après avoir lu la première partie de son livre, consacrée à la mise en scène géographique et historique: "Geographical and Historical Backgrounds, on est porté à se demander s'il n'est pas délibérément trop flatteur à notre endroit. Il est en tout cas certains défauts ou certains travers de notre race qui n'ont pu échapper à l'examen attentif d'un homme aussi perspicace que M. Bovey. C'est que celui-ci comprend sans doute que toute vérité n'est pas bonne à dire sur le compte du prochain, qu'il vaut vieux laisser au prochain lui-même le soin d'en faire la découverte.

La même impression se continue du reste jusqu'à la fin de l'ouvrage. M. Bovey veut être sympathique, extrêmement sympathique, et il l'est. On ne saurait d'ailleurs lui en faire un grand reproche, car il explique lui-même, dans une brève préface, qu'il n'a pas l'intention d'épuiser le sujet qu'il a choisi, que son ouvrage veut être strictement objectif et pas du tout subjectif. Il répète à maintes reprises qu'il ne veut pas être **critical.** Il n'expose donc que des faits, ne portant que de très rares appréciations. Et son exposition de faits, encore une fois, vise-t-elle à être sympathique.

Du nouveau pour les Anglo-Canadiens

De toutes les choses qu'il constate et qu'il expose, il n'y en a pas beaucoup qui n'aient été déjà constatées par des Canadiens de langue française et exposées par ceux-ci à leurs compatriotes. Il est bon cependant que ces mêmes choses soient maintenant dites, en anglais, à nos compatriotes anglo-canadiens, par un des leurs. M. Bovey est tout à fait qualifié pour se charger de cette tâche. Son livre, publié chez **Dent**—London, Toronto et Vancouver—a certes des chances d'atteindre un public plus nombreux que s'il avait été édité rue Saint-Denis.

Canadien et "Canadian"

Le titre même du livre: **Canadien'** écrit à la française, a comme une saveur de restitution ou de réparation.

Déjà sous le régime français, les "habitants" de la Nouvelle-France, M. Bovey le rappelle à propos, avaient pris le nom de Canadiens pour se différencier des Français venus de France. Après la cession, les Canadiens de langue française furent pendant de longues années les seuls à se prévaloir du titre de canadien. Les nouveaux venus étaient des Anglais ou des Ecossais. Nos pères seuls se donnaient pour Canadiens.

Aujourd'hui encore, quoique la désignation **Canadian** se soit généralisée, les Canadiens français ne sont-ils pas les plus Canadiens de tous les Canadiens, les seuls Canadiens qui, en tant que groupe, ne se reconnaissent pas d'autre patrie que le Canada? C'est la proposition offerte par M. Bovey, dès les premières lignes de son avant-propos: "Dans toute étude sur le Canadien français, il y a un fait qu'il faut constamment garder à l'esprit. Il y a longtemps que son point de vue a cessé d'être européen. Les habitants de langue anglaise de l'Amérique du Nord ont conservé dans une large mesure leurs idées européennes, le Canadien français est un Nord-Américain purement et simplement."

Pourtant les **Canadians**—M. Bovey fait bien la distinction entre Canadien et **Canadian**—ne sont pas au fait de l'existence de ce sentiment véritablement national des Canadiens. Au vrai les **Canadians** ne connaissent pas les Canadiens, même dans une ville comme Montréal où des gens des deux groupes vivent pourtant côte à côte. Il va sans dire que le Canadien est encore moins connu des **Canadians** qui vivent en dehors du Québec.

Nationalisme provincial

Cela s'explique par la géographie, de même que cet autre phénomène qui fait que chacune des provinces de notre pays a comme son nationalisme à part. **Le Westerner** se méfie de l'Easterner et inversement. L'habitant de l'Ouest est porté à considérer le Montréalais comme un profiteur rapace et il met en doute le désintéressement du Torontois à l'endroit des provinces des prairies. Par contre, le Montréalais tient le port de Montréal pour sa propriété propre et exclusive, oubliant que les gens d'Edmonton et de Régina peuvent y avoir des droits.

Si l'on ajoute à ces obstacles géographiques, les obstacles raciaux et linguistiques, il est évident que le problème national n'en devient que plus ardu. Si les Anglo-Canadiens de l'Ontario et de l'Ouest sont portés à considérer les autres **Canadians** pour des étrangers, ils tiennent le Québécois de langue française pour un aubain ou même un métèque.

Canadien par tout le pays

Ce provincialisme passé de mode nous a causé un tort incalculable. M. Bovey note par exemple que les conflits scolaires de 1905, lors de l'établissement des deux nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, ont démontré que beaucoup d'Anglo-Canadiens font peu de cas des droits que le Canadien revendique, qu'ils détestent même le Canadien en tant que Canadien. Tout en se défendant de vouloir rouvrir le conflit, M. Bovey constate encore que même en 1930 les Canadiens de langue française de la Saskatchewan n'ont pas été mis sur le même pied que les Ukrainiens, les Finlandais et les autres groupes d'immigrés. Et il conclut qu'il est grand temps que tous les **Canadians** reconnaissent que le Canadien français a autant d'intérêt dans le Canada tout entier que n'importe quel autre citoyen de ce pays. Le Canada ne deviendra véritablement un pays, ne sera véritablement le Canada qu'après s'être dépouillé de l'esprit séparatiste et provincialiste.

M. Bovey avertit le lecteur qu'il ne veut pas épuiser le sujet dont il traite et qu'il a négligé certains points comme par exemple le rôle joué par George-Etienne Cartier et par LaFontaine, à l'époque de la Confédération, le rôle de certains des nôtres dans le gouvernement du Dominion, le rôle de M. Raoul Dandurand comme président de l'Assemblée de la S.D.N.

A part ces quelques lacunes qu'il indique lui-même, M. Bovey, sans épuiser le sujet, semble l'avoir passablement couvert. Situation géographique des groupes canadiens-français dans toutes les provinces canadiennes et même en Nouvelle-Angleterre; précis historique de ces divers établissements. Il consacre même tout un chapitre aux Acadiens, sans omettre le fait de la dispersion, et il demande à ceux-ci non seulement de pardonner mais d'oublier.

Notre survivance

Très justement, il observe que la famille et la paroisse ont été les deux cellules mères de la **nation canadienne**; que l'unité dans la foi catholique et que l'attachement à la terre ont été les deux causes de notre survivance en tant que groupe ethnique.

Après la cession de 1763, en effet, le Canadien ne conservait plus qu'un seul bien matériel: la terre. Il s'y est cramponné, abandonnant ou plutôt n'acceptant pas la lutte contre les nouveaux venus de langue anglaise pour le contrôle des grandes entreprises économiques. M. Bovey cite à ce propos une phrase de M. Montpetit: "Dès le commencement du régime anglais, les gens de langue anglaise reçurent toutes les faveurs, s'emparèrent de toutes les sources de la richesse, obtinrent d'immenses octrois de terres, exploitèrent les services publics, eurent l'appui du capital et d'une immigration rapide."

Après la cession de 1763

L'auteur n'insiste pas davantage. Il eût pourtant été intéressant qu'il le fît, de façon à ce que ses compatriotes anglo-canadiens sachent exactement à quoi s'en tenir sur le peu d'intérêt que le Canadien a d'abord porté à l'organisation économique de son pays sous le régime anglais.

Au lendemain de la conquête, ainsi que M. Montpetit ne manque jamais de le dire à ses élèves de l'Université, nos industries embryonnaires disparurent et le capital-espèces rentra en France. Il ne restait à l'habitant canadien qu'un seul bien, la terre. L'Anglais ne croyait pas, semble-t-il, à la possibilité de coloniser lui-même et il laissa ainsi à l'élément français, sans le vouloir probablement, sa meilleure chance de survie.

Les nouveaux venus par contre avaient tout ce qu'il faut pour réussir dans tous les autres domaines. Forts de leurs capitaux, de leur expérience technique, commerçants par atavisme et par goût, ils s'emparèrent en maîtres du commerce et organisèrent l'industrie à leur avantage. Le Canadien dut prendre l'attitude soumise du conquis.

C'était encore dans la mentalité de l'époque. Les colonies restaient la chose de la métropole, taillables et corvéables à merci. Il fallut attendre trois-quarts de siècle après la révolution américaine pour un changement de régime et, aujourd'hui encore, il y a moins de cent ans que le commerce est libre dans notre pays.

Faut-il rappeler qu'avant l'abolition des lois de navigation par le gouvernement de Londres, il ne pouvait être question pour les Canadiens français de faire du commerce avec l'étranger? Ces fameuses lois de navigation équivalaient à un ostracisme commercial prononcé contre eux. Il était permis aux colonies de vendre à l'Angleterre et d'acheter d'elle, mais pas plus; le transport, sous tiers pavillon, était interdit. Les navires anglais seuls avaient le droit de transporter les produits des colonies. Celles-ci devaient se contenter des produits manufacturés que leur cédait la métropole.

Sous un tel régime ne pouvaient songer à faire du commerce d'importation ou d'exportation que les fils de familles anglaises émigrés ici et qui avaient des relations toutes faites de même que crédit ouvert dans les Iles britanniques.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que l'élément anglais ait alors pris quelque avance. Et de cette avance, il bénéficiait à une époque inespérément heureuse pour lui, juste à la veille de l'éclosion de la grande industrie moderne, de la création du transport rapide.

Moins affectés par le krach

Nous comprenons toutefois que M. Bovey, pour ne pas épuiser le sujet, ne soit pas entré dans tous ces détails. Il constate simplement que c'est notre attachement à la terre, notre unité religieuse, notre organisation familiale et paroissiale qui nous ont permis de survivre, de résister et de progresser jusqu'au point où nous en sommes rendus.

M. Bovey nous réserve toutefois une fiche de consolation. Si nous avons si peu participé aux grandes entreprises commerciales et industrielles de notre pays, dans le passé, nous avons été également moins atteints par le **krach** de 1930.

Dans la dernière partie du livre, l'auteur examine le Canadien d'aujourd'hui, comment il vit, ce qu'il fait: **Let us see how they live and what they do.** Et il consacre toute une série de chapitres à l'éducation, au gouvernement provincial de Québec, à la modernisation, à la vie du Canadien des campagnes et du Canadien des villes, aux groupements français hors de la province de Québec, à nos écrivains, à nos artistes, à nos architectes, à notre vie économique en général.

L'éducation

... A propos de l'éducation, il fait un très juste exposé des principes sur lesquels se fonde tout notre système d'enseignement. Espérons que cette partie de l'ouvrage sera lue avec attention dans les autres provinces où des nôtres ont à faire la lutte pour le maintien de leurs écoles.

Le Canadien, écrit M. Bovey, considère que la religion et l'éducation ne font qu'un; non pas que la religion et l'éducation doivent être réunies, mais qu'elles ne peuvent être séparées; que l'éducation n'est pas de l'éducation si elle n'est inspirée et imprégnée de religion.

Et là-dessus, il ajoute que des protestants éminents pensent de même. Deuxième principe: Pour un catholique romain, il ne peut exister de vraie religion en dehors de l'Eglise catholique.

Ces deux principes étant posés, les Canadiens en concluent donc très logiquement qu'en tant que les catholiques sont concernés, l'éducation doit être catholique.

Le gouvernement de Québec

Au chapitre du gouvernement, M. Bovey ne ménage pas les appréciations flatteuses pour l'oeuvre des administrations de MM. Gouin et Taschereau. "Il fait notamment grand état de l'aménagement des forces hydrauliques de notre province et du progrès industriel qui en est résulté.

Il constate—M. Bovey, tout au long de son livre multiplie les constatations—que le Canadien, par suite de l'établissement d'écoles techniques, est devenu un ouvrier (**operative**) habile et satisfait. En cessant d'être terrien, il n'a pas eu assurément la plus grosse part de cette prospérité. Par contre, constate encore une fois M. Bovey, le Canadien n'a pas souffert autant que les capitaines d'industries du krach de 1930.

Peut-être l'avenir nous réservera-t-il, quand la crise sera passée, un meilleur sort? Formulons des voeux pour qu'il en soit ainsi. **D'Operative**, le Canadien ne serait sans doute pas fâché de devenir à son tour, dans son propre pays, **Executive**, de jouer un rôle dans la direction des grandes entreprises.

En attendant, le livre de M. Bovey pourra lui rendre service, le faire mieux connaître et apprécier par ses compatriotes de langue anglaise.

Emile BENOIST, (Le Devoir)

"Canadien", par M. Wilfrid Bovey, est en vente à la librairie J. W. Pigeon, 10322, avenue Jasper, $2.00 l'unité, port en plus.

OTTAWA.—M. Mitchell F.-Hepburn, leader libéral de l'Ontario a officiellement reconnu la candidature de M. Aurélien Bélanger dans Prescott.

Le congrès de la Ligue Catholique féminine, Québec

La charité dans l'Action Catholique

QUEBEC.—Comme nous l'avons déjà annoncé la Ligue Catholique féminine tiendra, cette année, son Congrès annuel en partie conjointe avec la Journée diocésaine de l'Action Sociale Catholique, notamment par une messe solennelle à la basilique de Québec, mercredi, le 18 octobre prochain et par une grande séance publique, le même soir, à la salle des Promotions de l'Université Laval.

Les membres de la Ligue devront assister aux deux séances d'études de cette journée dans le but de s'initier à l'organisation des comités paroissiaux, principalement dans les diocèses où la Ligue est chargée de cette mission. On se rappelle que S. Em. le cardinal archevêque dans ses Instructions du 4 juin 1933 pour la formation des comités paroissiaux, choisissait le comité central de la Ligue Catholique féminine à Québec pour constituer le comité diocésain d'Action Catholique féminine et le chargeait de la formation des comités paroissiaux féminins.

En outre de cette étude, les congressistes de la Ligue étudieront sous ses divers aspects la **charité dans l'action catholique.** Des conférenciers et des conférencières présenteront d'importants travaux sur cette question au cours de la journée du jeudi le 19 octobre.

Nous donnerons, la semaine prochaine, d'autres nouvelles sur ces importantes assises.

Ils n'aiment pas le travail

CALGARY.—Bien que plus de 2,000 chômeurs mariés et capables de travailler reçoivent des secours civiques, la moitié de ce nombre environ a accepté du travail. Le département des travaux publics a fait savoir aux commissaires de la ville qu'il avait besoin de 300 autres hommes.

Sur les traces de La Vérendrye

PRINCE ALBERT, Sask. — Deux voyageurs distingués de l'Est du Canada sont partis d'ici la semaine dernière en canot pour suivre les traces de La Vérendrye et d'autres explorateurs dont les noms figurent avec éclat dans les pages d'histoire de l'Ouest canadien.

Verigine ira en Europe

SASKATOON. — Pierre Verigine, chef spirituel de 15.000 doukhobors de l'Ouest canadien, fera probablement un voyage en Europe. Il ira peut-être dans la ville d'eau allemande Carlsbad, pour refaire ses forces. Il entend revenir au Canada.

On va mettre la bière en conserve aux E.-U.

NEWARK, N.J.—Une importante brasserie va tenter l'expérience de mettre la bière en conserve, exactement comme on met en conserve des légumes. Le nouveau produit se vendra, d'abord dans les villes qui ont la réputation de boire le plus de bière. Le projet a pour but d'éliminer le surcroît de travail représenté par la récupération des bouteilles vides.

En français et en anglais

OTTAWA.—Le juge Baxter, de la Cour suprême du Nouveau Brunswick, a parlé en anglais et en français au congrès de l'Association du Barreau canadien. On l'a vivement applaudi.

Washington vote contre la prohibition

SEATTLE.—L'Etat de Washington s'est rangé du côté de ceux qui veulent le rappel de la prohibition aux Etats-Unis, et les "humides" prétendent qu'avant le Jour de l'An la prohibition dans le pays sera une chose du passé. L'état n'a élu que quatre délégués "secs" contre 95 "humides", mardi.

Mort de S. Exc. Mgr Dunn

NEW YORK.—S. Exc. Mgr John J Dunn, évêque auxiliaire du diocèse catholique de New York, est décédé jeudi à l'hôpital Saint-Vincent. Il aurait eu 63 ans vendredi. Il fut sacré évêque en 1921, était trésorier de l'archidiocèse depuis 1922 et directeur spirituel suprême de la Holy Name Society. Né à New York, il fut élevé à la prêtrise en 1896. Il a succombé à une syncope.

PARIS.—Dans un discours à Noussac, M. Lucien Lambureaux, ministre du budget, a dit que les déficits de 1933 et de 1934 formeront un total de 9 milliards 600 millions de francs, dont 1 milliard d'arrérages dans le remboursement d'emprunts de l'Etat. Après avoir souligné que la situation pourrait mettre en péril le régime même, il a annoncé que le gouvernement demandera au pays de nouveaux efforts pour rétablir l'équilibre financier.

Un nouvel appel soviétique antireligieux

Le journal soviétique, le "Sans-Dieu", du 17 juillet 1933 déclare dans son éditorial: "Le second plan quinquennal exige le renforcement par tous les moyens de l'action antireligieuse". On constate en effet que "de grandes masses de travailleurs sont encore accaparées par les préjugés religieux". . . "Le parti exige une lutte inlassable et systématique contre la religion, mais cette lutte doit être menée avec habileté et intelligence". Le journal cite ensuite les passages du programme de l'I.C. et les déclarations de Lénine et de Staline qui réclament une lutte implacable contre la religion.

Différentes manières d'aider notre journal

1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.

2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.

3.—En le faisant lire.

4.—En lui apportant une collaboration littéraire.

5.—En sollicitant des annonces à son intention.

6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Un duel qui finit bien

Un colonel, assez gouailleur, mais pas méchant pour un sou, plaisantait un Capucin sur sa corde et ses sandales.

—Nous ne sommes pourtant pas en Carnaval, disait-il, pour exhiber une semblable mascarade.

—Vous m'insultez, lui répliqua le Capucin. Je vous demande réparation d'honneur.

—J'y consens. Vous êtes provoqué c'est à vous de choisir les armes. Epée ou pistolet?

—Ni l'un ni l'autre?

—Et quoi donc, alors?

—Je choisis la confession. Je vous attends ce soir entre 7 et 8 heures.

—Entendu! fit le colonel. Il tint parole. Il alla se confesser, et le lendemain, il s'approchait de la sainte Table.

OTTAWA.—Le chômage a diminué dans toutes les zones économiques du Canada, suivant le dernier rapport fourni par le bureau fédéral de la statistique qui a annoncé qu'à date du 1er août on employait 24,000 personnes de plus que le 1er juillet.

A l'exposition de Chicago

La journée des Canadiens français

CHICAGO.—La journée des Canadiens français à l'Exposition universelle de Chicago aura lieu le jeudi 14 septembre, au lieu du dimanche, 17. Le comité canadien-français de l'Exposition "Un siècle de progrès" en est venu à cette décision afin d'accommoder un groupe de trois cents visiteurs de la province de Québec. Ce groupe comprendra des membres du cabinet, des maires et des échevins de diverses municipalités du Québec. L'hon. M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, et l'hon. M. T.-D. Bouchard, secrétaire de l'Union des municipalités de la province de Québec, seront parmi les visiteurs.

Pour combattre le crime aux E.-U.

Un projet soumis à l'association du barreau américain

GRAND RAPIDS.—Un plan en vue d'unir les forces policières des Etats-Unis en une grande armée contre le crime, avec l'approbation de la garde nationale et de l'armée régulière, a été soumis à l'association du barreau américain par le procureur général adjoint P. Malloy.

On a l'intention d'armer tout officier de mise en vigueur de la loi au pays, ainsi que les shérifs, les agents de police et tous les membres des commissions fédérales. Le président C.-E. Martin dit que la situation va de mal en pis et qu'en attendant les décisions des tribunaux l'association du barreau devrait mettre en vigueur le programme de relèvement de Roosevelt.

BUENOS AYRES.—L'Observatoire astronomique de Cordoba a observé sur la planète Saturne un phénomène extraordinaire: une immense tache très brillante de forme elliptique, qui avait l'apparence d'un incendie.

Formule d'abonnement
ou de réabonnement.

Ci-inclus la somme de $.................. en paiement de .... an.... d'abonnement à la "Survivance".

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance", 10010 109ème rue Edmonton, Alberta.

La vie en Alberta

TANGENT

Le cours de français à l'école

Nous sommes donc autorisés par la commission scolaire d'introduire le cours de français officiel, dans notre école, au sens que nous a donné le Père Fortier, S.J., durant le congrès de l'A.C.F.A., au mois de juillet dernier. C'est-à-dire: les deux premières années en français, avec introduction de lecture anglaise dans la deuxième, et les explications en français dans les autres grades, bien que les manuels soient en anglais et la langue officielle soit la langue anglaise.

Nous savions à l'avance que nos trois commissaires: MM. A. Martel, A. Sylvestre, E. Morel, tous patriotes, et comprenant l'importance de la langue dans la survivance d'une race, nous accorderaient ce que nous demandions avec droit.

L'assemblée s'est tenue sous l'habile présidence de M. Olivier Cloutier, avec l'assistance de M. G. Thibault comme secrétaire d'assemblée.

L'introduction du cours français à l'école marque une date importante dans l'histoire de la paroisse, comme Carillon Châteauguay dans l'histoire du pays. Au fond, c'est encore la lutte pour la survivance, avec des moyens différents d'autrefois.

Des terres à prendre. Nombre de nos compatriotes dans l'Alberta songent à se placer sur des terres fertiles. Eaglesham et Rahab, deux paroisses voisines de Tangent, offrent des conditions avantageuses au colon arrivant. Sur une distance maxima de trois milles du chemin de fer, vous trouverez de quoi satisfaire les plus difficiles!

Les homesteads sont richement pourvus de sol très fertile, et très faciles à défricher ayant été en partie déboisés par le feu.

Des familles trouveraient là un moyen assuré d'assurer l'avenir de leurs enfants en les établissant sur des terres avoisinantes de la terre paternelle.

Vous trouverez là des groupes assez considérables de vos compatriotes où vous seriez reçus les bras ouverts à la manière d'en bas Canada!

Ca paierait de venir visiter la région qui ne fait que s'ouvrir à la colonisation.—Corr.

McLENNAN

Mon Carnet

Dans le courant de la semaine dernière les Soeurs de l'hôpital du Sacré-Coeur, McLennan, ont eu la visite de Mère Amarine, supérieure générale, et de Mère Jean de Canti, secrétaire générale. Ces Mères ont quitté Montréal en novembre dernier pour visiter les institutions du Canada et des Etats-Unis. En juillet, elles arrivèrent au nord de l'Alberta, où douze missions les attendaient.

La communauté des Soeurs de la Providence fut fondée en 1843, elle représente 109 établissements et 3,024 Soeurs en ces missions différentes. La communauté possède de grandes institutions au Canada telles que l'hôpital St-Jean-de-Dieu: 5,000 patients. L'hôpital du Sacré-Coeur pour les cas incurables, tuberculose, cancer, maladies générales, 800 malades occupent cet hôpital. L'éducation et l'instruction des enfants prend aussi une large part dans l'oeuvre de l'institut: jardins d'enfance. académies, écoles, pensionnats, orphelinats en divers endroits. A Great Falls. une école normale rend aussi de grands services à la jeunesse. L'institut des sourdes-muettes a un total de 300 élèves. Les nombreux hospices tenus par les Soeurs de la Providence favorisent ceux qui sont au soir de la vie et veulent passer paisiblement leurs derniers jours.

Comme preuve de l'activité des oeuvres, l'hôpital de McLennan prête main-forte, dans cette partie du pays, à ce mouvement de charité.

Admis à l'hôpital du Sacré-Coeur: Irène McDonald, de Falher; Jane Sullivan, de McLennan; Juliette Girard, de Girouxville; bébé Pierre Cloutier, de Roxanna; Ivey Goulet, M. A. Anderson, de McLennan; M. J. Gouin. de Dréo; bébé Tanguay, de Donnelly; M. Paul Ouellette. de Donnelly; Mme E. Véreault, de Tangent; Mlle H. Boivin, de Eaglesham; Harry Vanbuskerk, de McLennan; M. E. Chauvette, de Donnelly; Mme John Alfred, de McLennan; Frank Nash, de Slave Lake; bébé Desaulnier, de Falher; Adrienne et Ernest Dufresne, de Grouard; Antonia Champagne, de Falher; Onésime Roy, de Falher.

Naissances: garçon. enfant de M. et Mme Giroux, de Donnelly.

Garçon. enfant de M. et Mme McNellan, de McLennan.

Fille. enfant de M. et Mme James Johnson. de McLennan.

Fille, baptisée sous les noms de Marie Parmélia Jeannette, enfant de M. et Mme O. Morin.

Décès: Adrienne Larose, enfant de M. et Mme Adrien Larose, de McLennan. Le service a eu lieu à l'église paroissiale, jeudi, le 24 août. A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

—*Petite Laurentienne.*

PLAMONDON

Mlle Marie Anne Plamondon doit retourner au couvent de Morinville, de même que M. Noé Bossé.

Mme Thomas Plamondon nous est revenue de Provenant, Michigan. après un an d'absence. Bien que très contente de son séjour au lieu de sa jeunesse, elle se dit heureuse de revenir chez elle, c'est-à-dire parmi nous. En même temps est arrivée du Michigan Mme Paul Plamondon et deux de ses fils, pour une promenade de trois semaines.

M. le curé Chalifoux de St-Bruno. ainsi que M. l'abbé Lemay de Valleyfield étaient en visite ici ces jours derniers.

Le 19 août fut baptisé Joseph Hector Roland, enfant de M. et Mme Alfred Dakin.—Corr.

SAINT-PAUL

M. et Mme Albert Beauregard sont revenus d'Edmonton et de Medicine Hat, où ils ont passé leurs vacances.

M. A. Beauregard enseignera à Thérien, cette année.

M. et Mme J. L. Gibault sont revenus d'un voyage de deux mois dans la région de la Rivière la Paix.

M. et Mme E. Faillon et M. E. J. Gagnon sont retournés dans l'Est mardi, le 29 août.

M. et Mme Taillon étaient ici en voyage de noces chez les parents de Mme Taillon, le Dr et Mme Gagnon.

Mardi, le 29 août, a été béni le mariage de Mlle Dorilda Poirier, à M. Henry Fontaine. Le déjeuner et la réception ont eu lieu chez Mme Brabant.

Le premier voyage de blé est entré le 29 août à l'élévateur de la "Province". Il a reçu la mention No 2 et appartenait à M. B. Jean de Lafond.

M. et Mme Pierre Charron en visite à Edmonton la semaine dernière.

M. Victor Therrien en visite à Edmonton la semaine dernière.

M. Jos. Laramée a commencé la construction de sa nouvelle maison.

M. L. Gadbois est parti pour le sud de la Saskatchewan où il visitera sa soeur gravement malade. M. Gadbois poursuivra son voyage jusqu'à Montréal.

M. et Mme J. L. Bussière nous ont quittés dernièrement pour aller s'établir à Prince-Albert.

M. Bussière était boulanger à St-Paul.—Corr.

SAINTE-LINA

Une réunion a eu lieu, le 20 août, à la résidence de M. Magloire Magnant, à l'occasion de la visite de sa fille, Mme E. Sidlinger, de Cranston, R.I. Mme Sidlinger est en promenade parmi sa famille et plusieurs parents. Avant son arrivée ici à Ste-Lina, elle a passé quelque temps chez sa soeur, Mme Fraser, de St-Paul, et, ensemble, elles ont fait une agréable visite au Lac la Biche et autres places. Pour terminer cette veillée intime un excellent goûter fut servi vers minuit. Tous garderont longtemps de cette soirée les meilleurs souvenirs. Etaient présents, les personnes suivantes: M. Magloire Magnant, Zéphir, Ernest et Alexandre Magnant, M. et Mme Georges Magnant et leur famille, M. et Mme J. Gosselin, M. et Mme P. Bourgoin, M. et Mme D. Daoust, Mme H. Charbonneau, M. et Mme J. W. Rod. LaRivière, Mlle Max. LaPlante, M. Raoul LaPlante, M. John Purificati, M. Fred Durocher, M. Patrick Bourgoin, M. Lionel Charbonneau. M. Raymond Sabourin, les Mlles suivantes: Berthe et Elise Charbonneau, Merissa Daoust, Thérèse Bourgoin et Berthe, Simone et Claire Sabourin.

M. et Mme Noël Turgeon d'Edmonton rendaient une courte visite à Mme H. P. Surette, ces jours derniers.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous Mlle D. A. Hynes qui enseignera les bas grades de l'école du village. L'ouverture se fera le 4 sept. et M. H. P. Surette reste comme principal.

M. et Mme J. Gosselin, accompagnés de M. Alex. Magnant et Mlle Berthe Charbonneau et quelques autres se rendaient aussi au Lac la Biche, dimanche dernier.—Corr.

Belles fêtes en l'honneur de M. et Mme Omer St-Germain a Morinville

Le député de Saint-Albert et son épouse sont les héros d'une belle manifestation à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage

Vendredi soir. le 1er septembre. M. Omer St-Germain. député de Saint-Albert à la législature provinciale. maire de Morinville. et Mme St-Germain étaient les héros d'une belle manifestation. organisée par leurs nombreux amis, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

Près de quatre cents personnes étaient présentes à la fête des heureux jubilaires, laquelle eut lieu dans la salle publique de Morinville.

Une magnifique adresse fut lue par M. Eugène G. Cournoyer. M. St-Germain y répondit avec beaucoup de tact et d'humour. On a beaucoup remarqué la présence d'un couple de jeune mariés personnifiés par les petits Daniel Perras et Marguerite Bernier. Habillés comme de vrais mariés, ils présentèrent à Mme St-Germain une jolie gerbe de fleurs.

Les amis des heureux jubilaires leur présentèrent aussi un magnifique service à thé en argent.

Le programme récréatif et musical fut exécuté par Mlle Lucile Boyer (piano). Mlle Perrott, (chanson), Mlle Constance Thériault (danse), Mme L. H. Tremblay (récitation).

On trouvera ci-dessous une liste des invités présents à la soirée:

M. et Mme H. Anctil. Mme J. Arcand. Mlle J. Arcand, M. R. Anctil. M. et Mme Barbeau, M. et Mme A. Boileau, M. et Mme J. Brodeur, M. et Mme A. Brochu, M. et Mme J. P. Bellerive, M. et Mme Edmond Breault, M. et Mme Th. Belley, M. et Mme J. N. Boyer, M. et Mme Wilfrid Beaupré, M. et Mme A. R. Bernier, M. et Mme Thos. Berry, M. et Mme A. Brisson. Mmes M. L. Bernier, M. L. Brissette. Mlles M. Behiels, Hilda Belley, Marg. Bernier, E. Brissette, Lucille Boyer, J. Bomersback, S. et M. C. Barbeau. MM. F. Béliveau, Fred. Béliveau, Léo. Béland, Léo Bernard, G. Bernard, Emile Bowers, Sam. Bowers, Dan. Bowers, Ephr. Beaupré, Arthur Berry, Lawrence Berry. A. Béland, E. Behiels, Maurice Behiels. M. et Mmes E. G. Cournoyer, R. Croteau, Art. Carrière, Théo. Chalifoux, Paul Champagne, D. W. Cocklin, Chevalier, Alphonse Caron, Hector Comeau, Armand Chalifoux, Edmond Como, B. Croisetière; Mme J. Crawford; Mlles Cyre, A. Chalifoux, B. Coupal, Alice Caron, M. Cairns, A. Côté; MM. J. Caron, Achille Champagne, Th. Casavant, Maurice Côté, Moïse Comeau. Jos. Côté, M. Campbell, Paul Côté, Maurice Como, Roméo Como. M. et Mme A. B. Dupuis; Mme A. Desmarais; Mlles Albina Desmarais. Jeanne Dalphond, Eva Doolan. MM. Ad. Deschamps, Jos. Dubuc, André Deschamplain, F. Duby. Miville Dalphond, T. Doolan, J. Doolan. M. et Mme Ed. Flynn; Mlle M. Fitzgerald; MM. S. Fraser, W. Fitzgerald, R. Froment. James Flynn. W. Fergusson. MM. et Mmes L. A. Giroux. M.A.L., M. O. Gosselin, D. E. Guy, J. Gauthier, J. P. Gagnon. Alp. Gibeault; Mmes B. Gibeau. P. Goodman; MM. Raoul Gervais. U. Gilbert. L. Garneau. Théo. Garneau. Mlles B. Houle. A. Houle, Jeanne Hettinger; MM. J, Henning, Hans. Henning. J. C. Heppler. Ant. Hettinger. A. Hébert. T. Hébert, C. Hettinger, J. Hettinger. M. et Mme Fr. Iseke: MM. W. Iseke. T. Iseke, W. Iseke. MM. et Mmes J. H. Julien, J. Johnson; Mlles Jeanne Julien. Jacobs. M. et Mme L. Kieser, M. et Mme J. Kieser; Mlle Theresa Kieser. MM. et Mmes C. Logan. J. M. Lamarre, Arthur LeBlanc. Chs Lajoie, H. Letourneau, Edy Letourneau; Mmes M. L. Loiseau. O. Terrault; Mlles C. Loiseau, J. Loiseau, J. Lamarche. B. Lamarche. Grace L'Hirondelle. A. Lépine. Irène Letourneau. MM. O. Laferrière, Ed. Lefebvre, W. Letourneau, Théo. Letourneau, Noé Letourneau, Paul Therrault. Jos. Lafond. John Lutz, W. Lecavalier, Georges Labrie. Archie Labrie. G. Labrie.

MM. et Mmes Fred. Mills, Albert Meunier, F. McDonald, P. Montpetit. Mme E. Montpellier; Mlles Eva Morency, E. Meunier, Marie A. Meunier. MM. Ern. Meunier, J. A. McDonald, R. Meunier, M. Massie, Sam. Majeau, M. Lutman, Arc McLaughlin, Félix Meunier, L. McDonald, Ben Montpellier, H. McGregor. M. et Mme Emile Nobert, Mlles Emma Nobert, Louise Nobert; MM. F. Nobert, A. Norris. M. J. C. Ouellette. MM. et Mmes J. W. Pigeon, J. H. Perras, Ad. Perras; Mmes J. Pallier, H. Potvin; Mlles Laura Parent, Madeleine Perras, Annette Poirier, M. Pallisky, Perrott, Cécile Pallier; MM. O. Paiement, Henri Pelletier, G. Parker, Roy, Perras, Emile Pallier, Chs Pelletier. Dan Perras, Pelletier. MM. et Mmes Ep. Rousseau, R. Rouleau, R. Robert, Geo. Ryan; Mmes E. Renault, Ross; Mlles Mary Redmond, C. Rivet, A. Rivet; MM. A. Rochon, A. Rivet, L. Roque, Ed. Rogers, Albert Riopel, Set. Ryan, Albert Roy, F. Rivet. M. et Mme Hon. Chs. Stewart. MM. et Mmes S. W. Smith, Art. Sylvestre, Jos. Steffes, A. A. Steffes, F. W. Steffes; Mme M. L. St-Louis; Mlles Jeanne Seddan, Alma Steffes, Yv. Sévigny, Bertha Steffes, Edith Steffes, M. Saunders; MM. Ls St-Martin, Benoit St-Martin. Léon St-Martin. Raoul Sévigny, Tom. Saunders, Lawr. Steffes, G. St-Germain. Emile Savoie. MM. et Mmes L. H. Tremblay, H. H. Thorburn, J. Thériault, Louis Turgeon, H. E. Tellier. M. Tellier; Mlles Denise Tellier. Lucille Tellier, Constance Thériault; MM. R. Turgeon, Const. Thomas, L. Tellier, Z. Tellier. Mlles Irène Verret, F. Vaugeois, Cécile Vandal; M. Emile Vaugeois. Mlles Ethel Wickey. Grace Whickey. MM. Ed. Wright, E. William, Y. Wasylyshyn.

Heureux jubilaires

M. et Mme Omer St-Germain, de Morinville, qui ont été les héros d'une jolie fête à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

BEAUMONT

Mme Albert Paquin de LeBret, Sask., est en visite depuis quelque temps chez sa soeur. Mme H. Charbonneau. La joie de se revoir fut d'autant plus grande qu'elles ne s'étaient pas vues depuis plusieurs années.

L'élection des officières des Dames de l'Autel eut lieu dernièrement. En voici le résultat. Présidente, Mme Wm Hérard; vice-prés., Mme H. Charbonneau; sec.-trés.. Mme Emile Clément; sacristine, Mme Jos. St-Jacques.

Dimanche dernier, après la grand'messe, eut lieu l'élection des officiers de la Ligue du Sacré-Coeur. Voici les noms des élus. Directeur spirituel, M. le curé. le R. P. Gaborit; président, M. Joseph St-Jacques; 1er vice-prés., M. David Magnan; 2ème vice-prés., M. Joseph Handfield; sec.-trés., M. Wilfrid Royer; conseillers: pour le village, M. Wm Hérard; ouest, M. Paul Bernard; sud, M. Willie Demers; nord, M. Léopold Danscreau; est, M. Achille Royer.

Mercredi dernier. le 30 août, en l'église de l'Immaculée Conception, à Edmonton, M. l'abbé Ketchen bénissait l'union de M. Aimé Hinse, fils de Mme Vve Alex. Vaugeois et de feu Ferdinand Hinse, qui unissait sa destinée à Mlle Marguerite Lambert de Vermillon. M. J. J. Lambert accompagnait sa fille et M. Arthur LeBlanc servait de témoin à son beau-frère. Immédiatement après la cérémonie l'heureux couple et les invités se rendirent chez M. Dunlop d'Edmonton, oncle de la mariée. où avait lieu une joyeuse réception en l'honneur des nouveaux époux. M. et Mme Aimé Hinse vont demeurer à Beaumont.

Dimanche dernier, M. et Mme R. J. Lessard avaient l'heureuse surprise de recevoir la visite de deux religieuses Missionnaires au Fort Simpson et Aklavik, les plus lointaines missions des Soeurs Grises. L'une d'elles, la Rév. Soeur St-Vincent de Paul, est la tante de M. Lessard et est en route pour la maison-mère à Montréal où elle va fêter ses noces d'or de vie religieuse. Soeur David l'accompagne, étant appelée au chevet de son père mourant.

Il est très intéressant et émouvant d'entendre ces religieuses nous raconter un peu de leur vie quotidienne parmi les sauvages et les esquimaux.

A nos deux chères religieuses nous souhaitons bon voyage et surtout un joyeux et prochain retour.—Corr.

LEGAL

Les écoles sont toutes rouvertes cette semaine. A l'école du village c'était lundi matin et dans les autres écoles de la paroisse, mardi. A l'exception de St-Emile, les maîtresses sont partout les mêmes que l'an dernier. A St-Emile, M. Marcel Denault remplace M Robert Lalonde; à Diligence, ce sont Mlles Florida Vaugeois et Agnès Laplante; à Springfield, Mlle Cécile Vandal; à Pontiac, Mlle Hélène Dutil; à West Legal, Mme Daigneault; à Bruyère, Mlle Monaghan; à Fairydell, M. J. P. LeBlanc. A l'école du village, où cinq religieuses enseignent, le premier jour de la rentrée comptait 151 élèves et l'on en attend une vingtaine de plus. C'est plus considérable que l'année passée. Au couvent, il y a 19 filles pensionnaires. C'est également mieux que l'an dernier surtout au début de l'année scolaire.

M. Thomas Lessard s'est rendu à Edmonton dimanche dernier pour rencontrer sa tante, Soeur St-Vincent de Paul, de la communauté des Soeurs Grises de Montréal, qui s'en retourne à la maison mère, après avoir passé une vingtaine d'années dans les missions du nord.

M. et Mme Napoléon Rouleau et Béatrice Hébert nous ont quittés pour Kimberly, C.B. M. Rouleau après avoir subi une opération. légère s'en retourne à son travail confiant que sa santé s'améliorera avec le temps.

Paul Boisvert s'est installé dans le village et a ouvert un atelier de cordonnerie.

La gelée de samedi et dimanche dans la nuit a causé du dommage au grain non coupé et maintenant la neige a fait son apparition et arrête tous les travaux du coupage et du battage.

Georges Gagné a reçu la nouvelle du décès de son vieux père, décédé à Lachute, P.Q., à l'âge de 63 ans.

Baptêmes: Joseph Edouard Donald, né de William Demers et Alexina Laforce. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Demers, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Damase Demers, grand'mère de l'enfant.

Joseph Arsène Armand, né de André Coulombe et Béatrice Larose. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Pelletier d'Edmonton, oncle et tante de l'enfant. En leur absence, les témoins du baptême furent M. et Mme Fortunat Larose.—Corr.

—oOo—

LAC SAINTE-ANNE

La confirmation

Le mercredi. 30 août, a été pour la paroisse du Lac Ste-Anne une de ces journées de bénédiction dont le souvenir doit se conserver pieusement. Depuis plusieurs semaines, grâce aux vacances. les enfants passaient toutes leurs journées auprès de leur pasteur, occupés à l'étude du catéchisme, pour se préparer au sacrement de confirmation. et quelques-uns à leur première communion.

Le 30 août, à 8 h. du matin, eut lieu la messe de communion, célébrée par le R. P. Le Bré, O.M.I., curé de la paroisse. Outre les enfants, bon nombre de parents s'approchèrent de la table sainte.

A 9 h. 30. S. Exc.. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, arrivait en automobile, et était salué par toute la population réunie près de l'église. Trois quarts d'heure plus tard, Son Excellence se rendait processionnellement du presbytère à l'église, escortée par tous les paroissiens. Après une messe basse, dite par le R. P. Philippot, O.M.I., venu de St-Albert pour la circonstance, la grande cérémonie du jour commença. Monseigneur. ayant d'abord interrogé les enfants et ayant été satisfait de leurs réponses, leur expliqua la grandeur et la nécessité du sacrement qui allait faire d'eux des soldats du Christ, armés pour lutter victorieusement contre les trois ennemis de tout chrétien, le monde, la chair et le démon. Ensuite les cinquante confirmands reçurent "l'onction qui fait le coeur fort". On remarqua parmi eux quelques grandes personnes, des mères de famille récemment converties au catholicisme, et même un vieillard de 70 ans, du nombre de ces ouvriers que le divin Maitre appelle vers la onzième heure. Son Excellence adressa encore la parole aux enfants, puis aux parents, faisant prendre à tous d'opportunes résolutions; et la cérémonie prit fin par la bénédiction papale.

La population sortit alors de l'église, mais ne s'éloigna pas avant d'avoir joui pendant quelques instants d'une conversation toute familière avec le premier pasteur du diocèse. Et pendant ce temps, celui qui écrit ces lignes songeait à l'arrivée du premier prêtre au Lac Manito, devenu Lac Ste-Anne, il y a juste quatre-vingt-dix ans, ainsi qu'à la première visite pastorale dans ces contrées, faite par Mgr Taché, O.M.I., en 1854!

Testis.

CALGARY

Décès. On nous a recommandé aux prières, dimanche dernier, Mme Eléonard Simard, épouse du capitaine Didié Leclerc, décédée à Baie St-Paul, P.Q., le 25 août dernier à l'âge de 85 ans.

Et aussi Mlle Angéline Desmarais. âgée de 24 ans, fille de M. Edmond Desmarais, décédée à l'hôpital Ste-Croix, le 31 août. Son service a été chanté à Ste-Famille, samedi dernier. Les porteurs étaient: MM. Normand Boucher, Albert Audette, Albert Veilleux, Paul Lesieur, Jacques Auclair, et Albert Denegree.

A ces deux familles éprouvées, la Société des Dames de Ste-Famille offre ses plus sincères sympathies.

Le Thé des dames. L'inclémence de la température, mercredi dernier, le 30 août, ne nous a pas permis de servir le "Thé" sur le parterre de la résidence Beauchemin, comme nous l'avions espéré. Cependant grâce à l'hospitalité connue et à la prévoyance de Mme Beauchemin, cet après-midi là ne fut pas un moindre succès. Elle ouvrit de bon coeur sa maison aux nombreux visiteurs qui eux aussi ont montré du courage en venant, malgré la température maussade, encourager l'organisation au profit de nos oeuvres paroissiales. Les uns et les autres méritent la reconnaissance de la société des Dames de Ste-Famille.

Et il est également juste de dire un bon merci à toutes celles qui ont mis tant de dévouement à assister Mme Beauchemin et à assurer le bon service de l'après-midi. Mme Côté, Mme Minard, Mme V. Despins et Mme L. Choquette versaient le bon thé que Mme Briand leur apportait constamment de la cuisine, tandis que Mlles Flora Côté, Donalda Hoad et Cécile Boucher étaient attentives à ce que les convives ne manquent de rien. Mme C. Bray et Mme J. E. Giroux s'étaient chargées du comptoir de la pâtisserie et des bonbons domestiques. Comme toujours Mme A. Julien remplissait son office de trésorière de cette réception de charité. Sur la fin de l'après-midi, on tira les prix qui avaient été promis. Ces prix nous avaient été gracieusement donnés par Mme Julien, M. Emile Couture, Mme C. Bray et M. Jules Despins. Le sort a favorisé les heureux gagnants suivants: Mme J. R. Miquelon, Mme Laurent Choquette, Mme Eggerty et Mme McNamara, la présidente des Dames Catholiques de Calgary.

La présidente
des Dames de Ste-Famille.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	48½
No 2 Nord	46
No 3 Nord	44
No 4 Nord	40
No 5 Nord	35
No 6 Nord	31½
Fourrage	29½
Avoine—	
No 1 C W	23½
No 2 C W	20½
Fourrage	19½
Orge—	
No 1 C W	24½
No 2 C W	20½
No 3 C W	19½
Seigle—	
No 2 C W	33½
No 3 C W	30
No 4 C W	28½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	67¾
No 2 Nord	65¼
No 3 Nord	62¼
No 4 Nord	61¼
No 5 Nord	55¾
No 6 Nord	52¾
Fourrage	49¾

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	69
No 2 Nord	67
No 3 Nord	65¼
No 4 Nord	63
No 5 Nord	58¾
No 6 Nord	55¼
Fourrage	53¼
Avoine—	
No 2 C W	36⅞
No 3 C W	34
Fourrage	32⅝
Orge—	
No 3 C W	40¾
No 4 C W	37½
Seigle—	
No 1 C W	52⅝

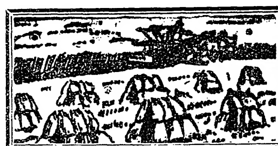
Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	2.25 à 3.00
Taures moyennes	1.50 à 2.25
Jeunes veaux gras, choix	3.00 à 3.50
" " " moyens	1.50 à 2.50
Bouvillons de choix	3.00 à 3.50
Bouvillons qualité moyenne	2.00 à 2.50
Vaches de choix	1.50 à 1.75
Taureaux	1.00 à 1.25
Agneaux de choix	3.50 à 4.00
Agneaux qualité moyenne	2.00 à 3.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	6.10
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	1.75 à 2.00
qualité moyenne et ordinaire	1.00 à 1.50
Vaches	1.00 à 1.50
Crème—	
Spéciale	.12
No 1	.10
No 3	.07
Oeufs— (Variations quotidiennes)	
Extras	.11
Frais No 1 (First)	.08
2ème qualité	.05
Beurre—	
En boîte, la lb.	.21
Enveloppé, la lb.	.20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)







Notes Agricoles

Le Canada est, depuis bien des années, le pays qui exporte le plus de farine sur le marché des Iles Trinité.

Le Canada qui était autrefois le plus gros ravitailleur des Iles Trinité en lait condensé vient maintenant deuxième après la Hollande, depuis 1932.

Toutes les poules qui ont cessé de pondre à la fin d'août devraient être réformées.

L'Ile de Ste-Lucie, des Antilles britanniques, importe des poussins d'un jour de la Floride par l'entremise de la compagnie de la navigation aérienne Pan-Américaine.

Les cochons au pâturage devraient recevoir la même nourriture que les cochons tenus dans des enclos. L'herbe du pâturage est alors un extra qui stimule la croissance.

Huit tonnes de chenilles qui attaquent les pins ont été recueillies sur les arbres dépouillés par ces insectes dans les plantations du district, dit le rapport annuel de 1932 du Bureau de la botanique forestière de Hong Kong.

Parlant d'une façon générale, on peut dire que les poules qui muent avant le 1er septembre sont de mauvaises pondeuses et que toutes celles qui muent plus tard que le 1er septembre sont de bonnes pondeuses.

L'exposition annuelle d'horticulture de Swift Current, Sask., n'aura pas lieu cette année à cause de la sécheresse, de la chaleur et surtout des sauterelles.

Les quantités d'engrais chimiques vendues pendant l'année terminée le 30 juin se sont montées au total de 265,442 tonnes contre 362,848 tonnes pendant les douze mois précédents. Sur le total de 1932-33, 85,459 tonnes ont été exportées et 179,983 tonnes ont été vendues au Canada.

Pendant les trente et une premières semaines de 1933 il s'est expédié au total 33,945 bestiaux de l'Ouest à l'Est du Canada contre 23,191 têtes pendant la période correspondante l'année dernière.

L'Etat libre d'Irlande a autorisé l'entrée sur son territoire d'une quantité exceptionnellement forte de farine canadienne (5,000 tonnes) pour livraison à la fin d'août. La farine anglaise n'est pas admise à cause de la guerre économique.

Importations de graines de plantes fourragères

Il s'importe plus de graine de mil (trèfle des prés) au Canada que de toute autre plante fourragère et cependant, le mil vient très bien dans notre pays et se plaît tout particulièrement dans certaines parties de l'Alberta, dit M. G. M. Stewart, de la division fédérale des semences, dans "Scientific Agriculture". Entre les années 1925 et 1931, le Canada a importé en moyenne plus de 7.000,000 de livres de graines de mil. Cette inarée de graines de mil a été raisonnablement constante; elle n'a montré aucune tendance à diminuer pendant cette période. En fait, ce serait plutôt le contraire, car il s'est importé plus de 8,000,000 de livres en 1930 et 9,000,000 en 1931. Il s'utilise tous les ans au Canada plus de 10,000,000 de livres de cette graine. Les dernières modifications de tarif qui imposent un droit de 2c par livre sur la graine de mil importée au Canada ont stimulé l'industrie de la production canadienne de graine de mil et feront beaucoup de bien sous ce rapport.

Après la graine de mil vient celle du trèfle rouge dont la quantité moyenne importée en ces sept dernières années a été de 1,600,000 livres. En 1927, la quantité importée dépassait 3,000,000 de livres et en 1930 elle dépassait 2,000,000 de livres. Il se fait une forte consommation de cette graine au Canada, sauf sur les Prairies où elle est peu employée. En 1929, le Canada en a employé plus de 5,000,000 de livres et en 1930 un peu moin de 4,000,000 de livres. Un fait agréable à noter, c'est qu'en 1931 alors que la récolte avait été spécialement bonne au Canada, il en a été exporté une quantité aux Iles britanniques où ses mérites ont été très appréciés et les bases d'un commerce d'exportation ont ainsi été posées.

Echos de l'Armée du Salut

Le salvationiste, à un curieux.—Jeune homme, faites votre paix avec le Seigneur.

Le jeune homme.—Ma paix? Nous n'avons jamais eu de querelle. Le fait est que nous ne nous sommes jamais parlé.

Le problème des pâturages

Le problème des pâturages permanents est assurément l'un des plus compliqués pour les cultivateurs de l'Ouest du Canada aujourd'hui. Il y a beaucoup trop de ces pâturages qui ne portent que très peu d'herbe et qui se dessèchent même à tel point en juillet et août, que les bestiaux n'y trouvent presque plus de nourriture. Se rendant compte de toute l'importance de cette question, le personnel des Fermes expérimentales fédérales, à Brandon, a entrepris des recherches pour étudier les moyens d'améliorer ces pâturages.

Ce problème doit être étudié à deux points de vue: il y a d'abord la question de l'entretien et ensuite celle de la récolte. Sous l'entretien viennent les considérations suivantes: maintien ou augmentation de la récolte d'herbe au moyen de l'ensemencement artificiel ou naturel et du contrôle de la paissance; rajeunissement par un labour peu profond ou par des scarifiages, et emploi possible de fumier et d'engrais chimiques. Au point de vue de la récolte, on fait l'étude de types séparés et de mélanges en ce qui concerne leur valeur pour le pâturage.

Le brome et la luzerne, seuls ou en mélange, sont de beaucoup les plantes à pâturage qui donnent le plus d'espoir dans cet essai. Le brome a une bonne apparence au commencement de l'été et de l'automne, mais il reste à peu près stationnaire pendant les chaleurs sèches qui se produisent généralement en juillet et août. La luzerne s'accommode mieux de ces chaleurs et fait aussi une saison de pâturage plus longue. Le brome et la luzerne paraissent faire un excellent mélange.

Parmi les mélilots ou "trèfles d'odeur", le type à fleurs jaunes reprend plus vite que les variétés blanches communes, et peut mieux résister ainsi à une paissance intensive.

Aucune des espèces ou aucun des mélanges actuellement employés ne donnent une paissance continue à partir du commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Il est donc essentiel que l'on fournisse un pâturage supplémentaire. On se sert pour cela à Brandon d'un mélange d'avoine et de seigle d'automne, et ce mélange a donné des résultats très satisfaisants. Il se sème de bonne heure au printemps. On peut y mettre les bêtes assez tôt et le pâturage dure longtemps. On obtient un mélange supplémentaire en utilisant une partie de la terre qui a été ensemencée en mélilot pour le foin. Cette pratique permet de laisser reposer le pâturage permanent pendant la période critique du commencement de l'été et de prolonger son utilité.

G. H. Buckley,
Ferme expérimentale fédérale, Brandon, Man.

De nouveaux légumes qui promettent

Depuis quelque temps les fermes expérimentales fédérales s'occupent de créer de nouvelles variétés de légumes, supérieures à celles que l'on cultive depuis tant d'années.

Le blé d'Inde (maïs) est une plante qui se sélectionne assez facilement, et il est étonnant de voir l'amélioration que l'on a déjà obtenue. Par exemple, les Banting, Gold Nugget, Dorinny et Spanish Gold ont pris la place de beaucoup des variétés blanches, plus anciennes, auxquelles elles sont supérieures par la précocité, par la qualité et par le beau jaune de la couleur.

Les fèves (haricots) sont toujours une récolte importante, et un fait intéressant à noter à ce sujet, c'est que la fève à beurre Davis, bien connue, que l'on considérait autrefois comme l'une des variétés les plus avantageuses a été remplacée par une espèce sans fil, améliorée.

Pour ceux qui désirent avoir un melon musqué, à chair verte, et de très bon goût, le Early Knight est le meilleur. Ce melon mûrit très tôt et a une très bonne grosseur pour le commerce de la crème glacée. La chair est d'un très beau vert, à goût musqué très prononcé, et à parfum exceptionnellement développé. Ce melon est sans égal pour sa précocité et la couleur verte de sa chair.

Tous ceux qui ont cultivé des tomates et qui ont eu le plaisir de cueillir de beaux fruits mûrs sur les pieds mêmes, savent combien la précocité est essentielle dans certains districts. On peut avoir des tomates mûres, même dans les parties du pays où la saison est la plus courte, à condition de cultiver certaines variétés comme les Abel et Alacrity. On peut avoir des tomates complètement mûres au bout de 95 à 100 jours après les semis; ce sont du moins les résultats que l'on a obtenus à la Ferme expérimentale centrale, où ces variétés ont été créées. Un rapport reçu de la station agronomique du Dakota Nord nous dit que la tomate Abel est venue en tête de toutes les autres variétés hâtives par la précocité et le rendement en 1932.

Ceux qui aiment les tartes à la rhubarbe ou les compotes de rhubarbe feront bien de choisir la variété Ruby, qui donne les tiges les plus rouges et qui exige moins de sucre que toutes les autres variétés.

Cependant, tous ceux qui s'intéressent au jardinage potager devraient toujours consulter le régisseur de leur station expérimentale la plus proche pour connaître les variétés qui conviennent le mieux pour leur localité.

T. F. Ritchie,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Modes d'alimentation des porcs

Il y a plusieurs moyens de préparer les mélanges de grain pour l'alimentation des porcs, mais les suivants sont spécialement recommandés par le Service des Porcs du Ministère fédéral de l'agriculture. Ils permettent d'obtenir sans risque de beaux porcs du type désiré (1) Faites moudre tout le grain. (2) On recommande une fine mouture, spécialement pour les jeunes porcs. (3) Faites tremper les moulées entre les repas; ne mettez pas trop d'eau mais donnez sous forme de buvée assez épaisse. (4) Le nourissage à la main est le meilleur moyen d'obtenir des porcs d'un bon type. (5) On peut au besoin se servir d'une trémie après que les porcs commencent à grandir. (6) Tenez toujours bien propres les seaux, chaudières, auges et autres ustensiles qui servent à l'alimentation. Les substances moisies ou en fermentation causent toujours des troubles de la digestion. (7) Fourniessez de l'eau propre pour boire.

Graines de plantes fourragères

Les besoins des provinces des Prairies

De plus en plus les cultivateurs des Prairies se mettent à l'élevage du bétail et à la production des plantes fourragères, et à ce propos, M. G. M. Stewart, inspecteur de district de la Division fédérale des semences pour l'Alberta et la Colombie britannique, étudie, dans un article paru dans le numéro de juillet de "Scientific Agriculture", les besoins des provinces des Prairies en graines de plantes fourragères. Cet article passe en revue l'étude cultivée en plantes fourragères dans les provinces des Prairies, l'augmentation possible de cette culture et le surplus de graines qui sera nécessaire. "Nous trouvons, dit M. Stewart, que l'étendue ensemencée en graines de plantes fourragères pour le foin, les pâturages ou pour la production de la semence, ne forme qu'une infime partie de l'étendue totale ensemencée dans les provinces des Prairies.

"Depuis plusieurs années la province de l'Alberta ensemence tous les ans environ 10,000,000 d'acres. En ces derniers cinq ans, l'étendue moyenne ensemencée en graines de graminées ou de légumineuses (plantes fourragères) a été de 283,000 acres. En 1931 le chiffre de 374,000 acres a été atteint. Nous voyons donc que l'étendue cultivée en plantes fourragères, en ces derniers cinq ans, n'a pas atteint trois pour cent de l'étendue totale cultivée et que même en 1931 il y avait moins de 4 pour cent de l'étendue ensemencée et cultivée qui étaient en plantes fourragères. Malheureusement, ces chiffres ne disent pas toute l'histoire, car ils ne tiennent pas compte de l'étendue qui a été ameublie, mais qui était en jachère d'été et qui n'a pas porté de récolte. Lorsque l'on compare cette petite proportion avec la Grande Bretagne, où plus de 70 pour cent de l'tendue en culture est en herbe, le contraste est frappant.

"En 1930, l'étendue totale ensemencée en Saskatchewan dépassait légèrement 23,000,000 d'acres, et d'après les chiffres fournis par le Service des récoltes de grande culture de cette province, l'étendue ensemencée en herbe n'était que de 875,000 acres, soit environ 3.8 pour cent du total. Sur cette étendue près de la moitié était en pâturage, il n'y avait donc guere qu'un peu plus de la moitié, ou 456,000 acres, qui étaient consacrés à la production du foin et de la graine. On voit donc que 1.96 pour cent de l'étendue totale ensemencée était consacré à la production du foin et de la graine; quant à l'étendue cultivée pour la graine seule elle n'a pas été déterminée. En 1931 les chiffres pour cette province sont tous un peu moins élevés, de même que les pourcentages en graminées. L'année dernière, l'étendue ensemencée dépassait légèrement 21,500,000 acres. La quantité en herbe était de 3.4 pour cent de ce chiffre, c'est à dire que seulement 1.75 pour cent de l'étendue totale ensemencée était consacré à la production du foin et de la graine. S'il avait été possible de calculer ces chiffres en proportion de l'étendue totale cultivée, les proportions en herbe et en foin auraient été sensiblement moins élevées.

"Nous n'avons pas les chiffres correspondants pour la province du Manitoba, mais nous savons que la situation dans cette province est très semblable. Une enquête couvrant cinquante districts scolaires dans dix des quatorze districts de culture de cette province montre que l'étendue totale cultivée dans ces districts était de 1,278,592 acres. Sur cette quantité, 47,914 acres étaient ensemencés en plantes fourragères, mais parmi ces plantes il y avait du maïs et des tournesols. Ceci montre, cependant, que l'étendue ensemencée en récoltes de ce genre a été de 3.5 pour cent. Ceci correspond aussi aux chiffres déterminés pour les autres provinces, et nous porte à croire que l'étendue consacrée à la production des plantes fourragères dans les trois provinces n'atteint pas 4 pour cent de l'étendue totale ensemencée tous les ans. Il faut donc admettre que ce n'est là qu'une très faible proportion de l'étendue cultivée. Il serait difficile de dire quelle proportion de cette étendue devrait être mise en herbe. . . Je crois que, tout considéré, les trois provinces des Prairies feraient bien d'augmenter très largement l'étendue en herbe et en légumineuses et il est tout probable qu'elles le feront. Il semblerait raisonnable de croire que l'étendue en herbe devrait être au moins quatre fois plus grande qu'elle ne l'est actuellement."

La production de graines de plantes fourragères

SUR LES PRAIRIES

Nous extrayons des chiffres compilés par le Service des marchés de la Division fédérale des semences, la statistique suivante relative à la production de graines de plantes fourragères dans les trois provinces des Prairies. Voici quelles ont été les espèces et les quantités de graines de plantes fourragères produites en 1931: **Alberta**—mélilot, 1,000,000 de livres; mil, 125,000 livres; luzerne, 228,000 livres; brome inerme, 110,000 livres; ray-grass de l'Ouest, 50,000 livres; trèfle d'alsike, 33,000 livres; trèfle rouge, 15,000 livres. **Saskatchewan**—mélilot, 500,000 livres; brome inerme, 475,000 livres; ray-grass de l'Ouest, 170,000 livres. **Manitoba**—mélilot, 2,375,000 livres; brome inerme, 30,000 livres, luzerne, 15,000 livres.

"Ces chiffres indiquent qu'il s'est produit des quantités appréciables de ces semences en 1931, mais la quantité totale, qui est de 5,126,000 livres, est tout juste suffisante pour ensemencer environ 520,000 acres, dit M. G. M. Stewart, de la Division fédérale des semences, dans "Scientific Agriculture". "Cette quantité de graines ne couvrirait donc pas plus d'un tiers de l'étendue que l'on ensemence à l'heure actuelle. Elle est assurément bien insuffisante pour l'étendue qui devrait être ensemencée en plantes fourragères dans ces provinces et qui le sera sans doute un jour.

"Quand on considère la qualité supérieure des semences que produisent les quelques cultivateurs qui essayent de produire de la bonne semence, on voit que nous négligeons une superbe occasion. Nous n'avons pas oublié que les graines de graminées présentées par l'Ouest du Canada aux dernières expositions royale et internationale ont remporté les premiers prix, et cependant cette région du Canada, qui n'a pas d'égale sur le continent pour la qualité des graines de semences qu'elle cultive, ne produit qu'une partie minime de la qualité de graines qu'elle emploie ou qu'elle devrait employer."

Comment prévenir les pertes de porcs

Une des plus grandes causes de pertes parmi les porcs qui têtent leur mère est l'anémie de la nutrition. La période critique pendant laquelle les porcs sont exposés à cette maladie est lorsqu'ils ont de deux à quatre semaines. Au cours de cette période et jusqu'au sevrage, il faut donner aux porcs qui têtent quelques substances contenant du fer, en plus du lait de la mère. Le Service des porcs du Ministère fédéral de l'agriculture cite à ce sujet le professeur Knox, du Collège d'agriculture de l'Ontario. L'un des moyens les plus simples de prévenir les pertes et de mettre des morceaux de gazon d'un pied carré traités au sulfate de fer dans une petite loge, un morceau par porc et par semaine. On arrose le gazon de cette solution sulfatée avec un arrosoir ordinaire; la force de la solution doit être de une cuillerée à thé de sulfate de fer par pinte d'eau et par morceau de gazon. On fera bien de se procurer ces morceaux de gazon dans un endroit qui n'a pas été fréquenté par les porcs depuis au moins un an afin de prévenir l'infection parasitaire, toujours possible.

Les dettes de la Russie

Avant d'accorder de nouveaux crédits à l'U.R.S.S., il vaut la peine de calculer objectivement les sommes nécessaires au règlement de ses obligations anciennes et nouvelles, et de voir si ces sommes peuvent être couvertes par une balance commerciale favorable dans les circonstances actuelles. Même sans tenir compte de la situation économique et politique à l'intérieur de la Russie, on constatera que les Soviets ne peuvent faire face à leurs obligations extérieures qu'à trois conditions:

1. Ne plus faire de nouvelles dettes;
2. Limiter au strict nécessaire leurs commandes à l'étranger;
3. Maintenir à tout prix leurs exportations.

Ces derniers mois, les Soviets ont réussi seulement à limiter leurs importations, mais leur endettement s'est augmenté d'un nouvel emprunt en Allemagne et leur exportation a sensiblement diminué.

On voit que la proposition Litvinoff ne repose sur aucune base sérieuse ou qu'il a cru s'adresser à des politiciens ignorants. Puisqu'il s'agit de crédits à longs termes, il faut rappeler que, chaque fois que le pouvoir soviétique est affaibli par des difficultés intérieures ou qu'il subit un échec en politique étrangère (comme actuellement en Extrême-Orient), il cherche à se rapprocher des Etats capitalistes, leur demande de l'aide, et pour prouver sa sincérité, il freine momentanément l'activité du Komintern. Par contre, dès que ce pouvoir se renforce à l'intérieur, il rend la main à la propagande et ne se gêne plus pour violer ses engagements à l'égard des autres pays.

Au début de l'époque du "communisme de guerre", Lénine s'en prenait à tous les pays bourgeois. Lorsqu'il fut forcé par la famine d'adopter une nouvelle politique économique", il rechercha la collaboration des capitalistes étrangers et leur offrit des concessions en U.R.S.S. Il sut faire croire à une collaboration fructueuse et durable et reçut 2760 demandes de concessions. Il n'en accorda que 73, qui sombrèrent toutes lors de l'introduction du Plan quinquennal.

Il est extrêmement difficile d'évaluer les pertes subies par les concessionnaires qui s'étaient fiés à ses promesses, mais un exemple prouvera leur importance: La Léna-Goldfields seule a perdu 13 millions de livres sterling.

On peut prédire que les crédits à long terme que les Soviets recherchent actuellement occasionneraient les mêmes désillusions. Moscou est probablement décidée à ne jamais les rembourser; cela expliquerait le chiffre "astronomique" que Litvinoff n'a pas hésité à suggérer à Londres pour ces crédits.

Après toutes les expériences faites en U.R.S.S., espérons que personne ne sera assez naïf pour lui avancer le moindre capital sans garantie tout à fait sérieuse.

Nos grands évêques

Monseigneur Laflèche

Evêque des Trois-Rivières. L'ami de coeur de Mgr Bourget et de Mgr Taché

Mgr Laflèche, né en 1818, était plus jeune que Mgr Bourget, né en 1799, et plus vieux que Mgr Taché, né en 1823. Il est mort, le dernier des trois, en 1898, tandis que Mgr Bourget est décédé en 1885, et Mgr Taché en 1894. Mais, c'étaient, en somme, des contemporains. Mgr Bourget fut évêque de 1837 à 1885, Mgr Taché, de 1866 à 1898. Ce sont, certainement, trois des plus grandes figures de l'épiscopat canadien au XIXème siècle. Ajoutons que, en dépit souvent des distances qui les séparaient, ils furent très liés ensemble et de vrais amis de coeur, qu'ils eurent les mêmes sympathies et qu'ils défendirent les mêmes idées en plus d'une occasion.

Sa vie et sa carrière

Né à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 4 septembre 1818, Louis François Laflèche fit ses classiques à Nicolet, de 1831 à 1838, avec de beaux succès. Séminariste, il continua à étudier, pour ses années de cléricature, au collège de sa jeunesse, en y enseignant. selon la coutume de l'époque. Il fut professeur de lettres ou de sciences et remplit, en même temps, les fonctions d'économe. A l'automne de 1843, à la demande de Mgr Provencher, il décida de se consacrer aux missions de l'Ouest. Ordonné prêtre, à Québec, le 7 janvier 1844, il passa quelques mois vicaire à Saint-Grégoire, où, sous la direction du curé, M. Harper, un ancien missionnaire, il s'initia à l'étude des langues indiennes.

Le 24 avril 1844, avec Mgr Provencher et l'abbé Joseph Bourassa, l'abbé Laflèche se mettait en route pour le Manitoba. On arriva à Rivière-Rouge—Saint-Boniface—après avoir parcouru en canot sept cent cinquante lieues, le 21 juin suivant. M. Laflèche passa l'hiver—1844-1845—à Saint-Boniface, s'occupant d'étude des langues et desservant quelques missions du voisinage. Au printemps—1845—il fut envoyé à la mission du Pas, sur la rivière Saskatchewan. Il en revint à l'été. Le 25 août—1845—les Pères Aubert et Taché arrivaient à leur tour à Rivière-Rouge. C'étaient les premiers Oblats missionnaires venus dans l'Ouest. Avec eux, pendant un an, M. Laflèche étudia le "sauteux" sous la direction de M. Bedcourt. Le 8 juillet 1846, M. Laflèche et le Père Taché partaient en canot pour l'Ile-à-la-Crosse, et ils furent rendus, après une course difficile et pénible en canot par portage, de trois cents lieues, le 10 septembre de la même année. C'est alors que commença pour les deux futurs évêques, la vraie vie de missionnaire, si rude et si dure à la nature, dans ce poste de l'Ile-à-la-Crosse, où devaient venir plus tard deux autres futurs évêques, Mgr Faraud et Mgr Grandin, ce pourquoi le Père Duchaussois, dans on beau livre **Aux glaces polaires**, l'appelle **un berceau d'évêques**. Les deux missionnaires de 1846 se donnèrent là, tout en "missionnant", à l'étude du 'cris' et du "montagnais" et de leurs dialectes, dont ils ne tardèrent pas à se rendre maîtres. M. Laflèche ne devait revenir à Saint-Boniface, dans les circonstances que nous allons voir, qu'au printemps de 1849. Pour le Père Taché et pour M. Laflèche, ce furent, on le comprend, des années vraiment héroïques, dont, quarante ans plus tard, l'évêque des Trois-Rivières rappelait, en termes émouvants, "l'heureux souvenir" à l'archevêché de Saint-Boniface.

Dès 1848, Mgr Provencher avait nommé M. Laflèche—en le laissant à l'Ile-à-la-Crosse—son grand vicaire et l'administrateur de son diocèse s'il venait lui-même à mourir. Plus encore, en janvier 1849, le vieil évêque demandait et obtenait de Rome que M. Laflèche (à 31 ans) fut élu son coadjuteur. Il fut préconisé, sous le titre d'évêque d'Arath, par le pape Pie IX. Mais, il ne reçut pas, cette fois, l'onction épiscopale. Les rigueurs du climat et les fatigues apostoliques avaient occasionné pour lui, à la suite d'un mauvais rhumatisme, une infirmité qui devait le laisser boiteux pour la vie, et qu'il s'empressa de mettre de l'avant pour se soustraire à l'honneur et au fardeau de l'épiscopat. Le 24 juin 1850, le Saint-Père nommait à sa place le Père Taché coadjuteur de Mgr Provencher. M. Laflèche continua de remplir ses fonctions de grand vicaire, et se dépensa, le mieux qu'il pût, auprès de Mgr Provencher, dont il ferma les yeux en juin 1853, et de Mgr Taché, son ami devenu son évêque, jusqu'à l'été de 1856. Il revint alors dans sa province natale et à Nicolet. Il avait vécu, et rudement travaillé, dans les missions de l'Ouest, durant pas loin de treize ans.

A Nicolet, qui relevait alors du diocèse des Trois-Rivières, M. Laflèche enseigna pendant cinq ans (1856-1861) les mathématiques, l'astronomie et la philosophie. En même temps, il devint préfet des études en 1858 et supérieur en 1859. En plus, Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières depuis 1852, l'avait nommé, en décembre 1857, son vicaire général, tout en le laissant à Nicolet. En septembre 1861, il l'appela auprès de lui, à Trois-Rivières, où il fut d'abord procureur de l'évêché, puis, en 1862, curé de la cathédrale. Enfin, en 1866, il le faisait élire par Rome son coadjuteur. Préconisé le 23 novembre 1866 évêque d'Anthédon et coadjuteur des Trois-Rivières, Mgr Laflèche fut sacré, le 25 février 1867, par Mgr Baillargeon, dans la cathédrale des Trois-Rivières. Il avait 47 ans. Le 11 avril 1869, Mgr Cooke, usé par l'âge et les labeurs, nommait Mgr d'Anthédon administrateur du diocèse. L'année suivante, en avril 1870, alors qu'il assistait à Rome au concile du Vatican, Mgr Laflèche devint évêque titulaire des Trois-Rivières, par la mort de Mgr Cooke, survenue le 30 de ce mois. Mgr Laflèche a été évêque titulaire en titre de Trois-Rivières pendant vingt-huit ans, de 1870 à 1898. Il est mort là, dans sa ville épiscopale, à 80 ans tout près, le 14 juillet 1898.

Missionnaire et professeur

Voilà deux titres qui, d'ordinaire ne désignent pas le même homme, parce que les deux fonctions, le plus souvent, ne vont pas ensemble. M. Laflèche, avant de devenir évêque, a été magnifiquement l'un et l'autre. Très intelligent, de jugement sain et droit, de mémoire facile et fidèle, il fut, dans l'Ouest, un missionnaire extraordinaire actif autant que courageux et intrépide. Bientôt maitre des langues indiennes, il se fit l'ami sincère et le vrai frère de ses Sauvages et de ses Métis. Observateur attentif et clairvoyant, il s'instruisait dans la compagnie de ces hommes primitifs, qui sont loin souvent de manquer de connaissances. Il se ménageait entre temps, le moyen de nourrir son esprit de lecture substantielles et, surtout peut-être, il lisait dans le grand livre de la nature avec une extrême facilité. D'autre part, son dévouement à ses ouailles ne se lassait pas. A un moment donné, il se montra même à la hauteur des héros les plus fameux. On connait l'épisode. Cela se passait en juillet 1851. Les Métis et les Sioux étaient en guerre et se rencontraient au pied des buttes du Grand-Côteau (dans le Dakota). Les Métis n'étaient qu'une poignée, à peine cent tireurs. Les Sioux comptaient, eux, deux mille guerriers. M. Laflèche, revêtu du surplis et de l'étole, s'interposa, sous les balles, ou sous les "flèches", entre les combattants, le crucifix à la main. A sa vue, les Sioux crurent à la vertu surnaturelle d'un "manitou" et ils décampèrent! Au reste, on peut l'écrire, les douze ans de mission de M. Laflèche, comme ceux de tous les grands apôtres de l'Ouest, ont constitué une sorte d'héroïsme, la plus vraie peut-être, de tous les jours et de tous les instants. On ne saurait raconter, en quelques lignes, tout ce qu'il a été pour Mgr Provencher et pour Mgr Taché. L'un et l'autre lui ont rendu, à ce propos, les témoignages les plus significatifs.

Revenu à Nicolet, M. Laflèche, à cause de son expérience des hommes et des choses, étudiés ou observés en pleine nature, et de ses connaissances variées en toutes sortes de matières, devint, sans transition perceptible, un maitre ou un professeur de toute première valeur. Merveilleusement doué du talent de s'exprimer avec aisance et de celui, plus important encore, de communiquer aux autres ce qu'il savait, il trouvait, dans ses souvenirs personnels, des comparaisons et des images qui peignaient les choses et donnaient l'illusion de la vie. Fervent des sciences naturelles et de l'histoire, il en illustrait tout son enseignement. Il érigea, dans le jardin du séminaire, une représentation du système planétaire, unique en son genre, dont on a parlé longtemps. Il sut être, pareillement, un administrateur, un préfet des études ou un supérieur, qui semblait à beaucoup n'avoir pas son égal.

Un grand évêque

Mgr Laflèche avait 47 ans, quand il reçut la plénitude du sacerdoce—qu'il avait été sur le point de recevoir à 31 ans,—et il en avait 52, quand il prit l'administration du diocèse des Trois-Rivières, qu'il garda jusqu'à l'âge avancé de 80 ans. C'est là surtout, semble-t-il, que le bon Dieu lui réservait une riche part de son héritage—pars haereditatis! Il l'administra, cette part du domaine du Seigneur, tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre en conviennent à l'envi, avec une maîtrise superbe. Cet évêque fut un saint et un lutteur, écrit le Père Duchaussois (Aux Glaces Polaires, page 159), de la taille vraiment des pères et des docteurs des premiers âges chrétiens. Mortifié et renoncé à lui-même, il n'eut pas même une voiture à lui et il mourut pauvre. Charitable, il n'y avait qu'à le prévenir qu'un infortuné avait besoin de secours pour qu'il y volât. Pieux, et recueilli, on venait à sa cathédrale pour le voir prier. Eloquent, sa voix vibrante passait du ton de l'homélie, sa prédication préférée, aux grandes envolées des discours d'apparat. On l'a appelé le Chrysostome du Canada. Combatif, il s'attaqua à toutes les erreurs. Educateur, il dota son diocèse des meilleures institutions d'enseignement. De culture universelle, sa parole et sa plume couraient avec une égale facilité à travers tous les sujets. Il conversait, comme s'il eut été de leur profession, avec un géomètre, un astronome, un chimiste, un mathématicien, un médecin, un légiste, un agriculteur, un sociologue ou un politicien. Sa langue, naturellement châtiée, élégante, logique, de belle eau française, toujours accommodée à son thème et à son auditoire, semblait ne pouvoir tarir. . . "Plus on est prêtre, disait-il souvent, plus on est patriote!" Il est certain que la patrie canadienne-française n'a jamais eu meilleur défenseur que lui. . .

C'est là un beau et juste témoignage. En fait, l'action d'évêque et de chef du peuple de Mgr Laflèche rayonna, bien au delà des limites de son diocèse, par toute sa province et par tout le pays. Il avait assisté au quatrième concile de Québec, comme coadjuteur, en 1868, et il assista au cinquième, au sixième et au septième, comme évêque titulaire, en 1873, en 1878 et en 1886. Il fut mêlé à toutes les affaires importantes du pays, intéressant la sainte Eglise, pendant près de cinquante ans. Penseur puissant, on recourait de partout à ses conseils. Orateur abondant, naturel et singulièrement éloquent, on s'adressait à lui dans les grandes occasions, et, si chargé fût-il par ailleurs, il ne refusait jamais d'aller rompre le pain de la parole sacrée là où on l'y appelait. La modestie et la dignité de sa vie en faisaient, d'autre part, un exemple et un modèle pour tout le clergé.

Ayant assisté en 1869-1870, au concile du Vatican, il retourna à Rome, dans la suite, en 1872, en 1876, en 1881, en 1883 et enfin en 1893, pour soutenir, chaque fois, auprès du pape et des congrégations romaines, des causes qu'il croyait justes et des intérêts qui lui étaient chers. Ses vues ont été discutées. Je ne saurais ici insister beaucoup là-dessus. Mais je sais fort bien que personne n'a jamais douté de la sincérité et de la hauteur de ses intentions pour le meilleur service de sa foi et de sa race, pour l'honneur de l'Eglise et le bien de son pays. On a dit que c'était un évêque du moyen-âge. Oui, il l'était, avec même une certaine intransigeance, quand il s'agissait de défendre les principes essentiels de la vérité. Mais, il comprenait aussi magnifiquement son temps, et personne ne fut jamais plus généreusement soumis, quand il le fallait, aux décisions de l'autorité suprême. Tout le monde sait que la division de son diocèse, par la création de celui de Nicolet, en 1885, lui fut une dure épreuve. Il s'inclina pourtant avec respect et dignité devant les volontés du Saint-Père et de la Providence. Dans les questions controversées de l'époque, comme Mgr Taché, Mgr Laflèche soutint toujours Mgr Bourget. L'événement a prouvé, semble-t-il, que leurs vues à tous les trois, étaient justes. Ajoutons enfin que, comme Mgr Bourget encore, Mgr Laflèche fut un ami constant et fidèle de la grande et belle oeuvre de la colonisation, dans laquelle il voyait, à l'instar du grand évêque de Montréal, le moyen le plus pratique et le plus efficace de travailler à l'expansion de la religion et de la patrie.

En devenant évêque, Mgr Laflèche avait composé ses armes de deux emblèmes: un canot pour rappeler ses années de vie missionnaire et une flèche qui voulait dire "droit au but" (le Père Duchaussois); sa devise portait: "suaviter et fortiter", c'est-à-dire avec douceur et avec force, et ce fut bien là le programme qu'il suivit toute sa vie.

Vingt-huit ans après sa mort, le 26 septembre 1926, on érigeait à Mgr Laflèche, aux Trois-Rivières, dans une cérémonie imposante, un superbe monument sur la principale place publique de la ville. Ce fut l'occasion d'une véritable apothéose. On sentait parfaitement que le grand évêque était toujours bien vivant dans les esprits et dans les coeurs. Il est de ceux d'ailleurs qui ne meurent pas complètement, parce qu'ils revivent dans leurs oeuvres et que l'histoire ne peut pas ne pas garder leur souvenir.

Livres nouveaux

Un nouveau catéchisme

On salue comme un grand événement dans les milieux pédagogiques et comme une sorte de miracle dans le monde des éditeurs, la publication à quinze sous (par la poste, vingt sous) d'un nouveau catéchisme, le Catéchisme pittoresque, par M. l'abbé Victorin Germain, Directeur du Service des Adoptions à la Crèche de Québec.

Ce manuel a été préparé pour introduire les commençants du cours primaire à l'étude du catéchisme officiel.

Il comporte 600 questions et réponses, 180 pages, 180 illustrations, la partie de l'élève, la partie du maitre ou des parents. Le texte de l'élève est d'une remarquable lisibilité. Chaque illustration précède la réponse concernée. Chaque question suggère les premiers mots de la réponse. Chaque réponse contient ordinairement une seule idée.

Aussi, maitres et maitresses accueillent-ils ce manuel avec grande faveur, autant pourrions-nous dire à cause de la modicité de son prix que de sa valeur intrinsèque.

M. l'abbé Germain est aussi l'auteur de deux livres de messe gradués, à l'usage des commençants, le Petit Missel Illustré et le Guide illustré du Chrétien.

Vivre aux dépens des autres

Bien souvent, il nous est donné de voir circuler par les routes de nos paisibles villages de magnifiques automobiles récemment sorties du garage. Elles attirent les regards des passants qui intérieurement placent parmi les bienheureux les propriétaires de ces splendides voitures. Monsieur est à son volant et à en juger par sa fière attitude on le dirait empereur de l'Univers. L'histoire nous apprend que le gentil Monsieur a acheté sa voiture à crédit et que depuis quinze ans il entretient des comptes fort respectables chez l'épicier, le boulanger, le laitier et le médecin. Ceux qui admirent l'attelage luxueux de Monsieur ne savent pas qu'il vit aux dépens des autres.

L'ouvrier qui gagne encore un bon salaire est régulier à son travail. Il pourrait faire vivre sa famille honorablement et réunir quelques épargnes pour les mauvais jours. Mais Monsieur X a contracté dès le bas âge l'habitude de vider une bouteille de Miquelon plus souvent qu'à son tour. Avec la boisson il est devenu l'esclave d'une foule d'autres passions. La majeure partie de son salaire passe pour assouvir ses vices. Ses comptes sont en souffrance et sa pauvre famille vit dans la misère. Sa maison qui a une certaine apparence extérieure n'est pas à lui puisque les dettes contractées pour la construire dépassent beaucoup sa valeur. Monsieur vit aux dépens des autres.

* * *

Ce jeune homme travaille depuis l'âge de 15 ans. Ses parents l'ont retiré de bonne heure de l'école. Il n'apprenait rien et désertait la classe. Sa mère l'avait toujours protégé contre le père et ses maitres. Aujourd'hui, il est devenu incontrôlable. On a décidé de le faire travailler. Il gagne un bon salaire. Pour récompenser ses parents pour tout leur dévouement à son endroit, il ne leur donne pas un sou de pension. Chaque semaine, il brûle son salaire avec ses amis. Il paraîtrait qu'il ne vide pas son gousset pour les oeuvres de charité. La boisson, le jeu à l'argent et tous les désordres à la mode le connaissent. Le jeune homme contracte mariage à vingt-six ans. Il n'a pas le sou, mais il n'est pas plus embarrassé que s'il disposait d'une grande fortune. Il commence son ménage par des dettes qu'il va accumuler au jour le jour. Le malheur ne tarde pas à visiter son foyer. Monsieur ne semble pas découragé, car il a trouvé un ingénieux moyen de faire son chemin, c'est de vivre aux dépens des autres.

Tous admirent la toilette de Madame et aussi de ses filles qui ne cèdent le pas à personne quand il s'agit de la dernière mode. L'autre jour, une étrangère prenait Madame pour la reine d'Angleterre quand sa compagne lui dit d'un ton narquois: tu sais que la reine d'Angleterre n'est pas bien vêtue comme cela".

L'épicier qui voit souvent passer cette famille royale dans ses beaux accoutrements se dit en lui-même: je voudrais bien avoir la puissance de changer ces belles toilettes en dollars pour payer le compte désespéré que cette Dame ne cesse d'accumuler. Madame et ses filles mènent une belle vie. Elles attirent l'attention du public par leurs flamboyantes toilettes: mais plus d'un ignore que l'heureuse famille vit aux dépens des autres.

Triste mode du vingtième siècle!

J.-G. PARENT.

Fermeture des églises

L'agence de presse catholique de Varsovie communique, en date du 19 juillet 1933, qu'au cours du premier semestre de 1933 encore 268 églises ont été fermées en U.R.S.S., et ont, la plupart, été transformées en musées antireligieux.

Directives sociales catholiques

Sous ce titre, le R. P. Archambault, S.J., dans une nouvelle brochure de l'Ecole Sociale Populaire, présente un répertoire bibliographique des plus précieux. On y trouve la liste des ouvrages généraux les plus récents de la sociologie catholique en langue française. Une division méthodique met en relief chacun des principaux problèmes; quelques notes rapides et précises, un fragment de l'encyclique Quadragesimo anno, puis, des références détaillées sur le sujet en question. C'est donc une anthologie sociale qui sera très utile aux cercles d'étude, à tous les catholiques soucieux de connaitre la doctrine de l'Eglise. Il n'est pas permis de rester indifférent à ces graves questions. Les lectures "neutres" sont particulièrement dangereuses en matière sociale. Il faut étudier l'économique et la politique à la lumière des principes chrétiens. Le catéchisme bibliographique préparé par le R. P. Archambault mérite la plus large diffusion.

Cette prochure se vend 15 sous l'exemplaire, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Nous apprenons avec plaisir que Mme Maurice Voyer, née Hazel Mercier est l'heureuse maman d'un autre gros garçon, et aussi que Mme Adrien Voyer, née Roxane Rodberg, de Montréal, est aussi maman d'un gros garçon. Félicitations.

* * *

Mlle Clémentine Poitras qui a passé une partie des vacances à Anshaw est de retour à Edmonton où elle séjournera pendant quelque temps.

La secrétaire.

SAINT-JOACHIM

Fête patronale. Dimanche, le 3 septembre, avait lieu la solennité de S. Joachim, votre patron. A 11 h., il y eut grand'messe solennelle, chantée par le R. P. U. Langlois, O.M.I., assisté par les RR. PP. H. Routhier, O.M.I. et A. Boucher, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Le R. P. H. Routhier, O.M.I., supérieur du juniorat St-Jean, donna le sermon de circonstance. Il nous montra S. Joachim comme un modèle du véritable chrétien.

La chorale, dirigée par M. G. Pepin, organiste, nous donna une messe en musique.

Le grand nombre de communions données aux messes du matin démontre une fois de plus combien les paroissiens savent honorer leur saint patron. D'ailleurs, il faut nous le rappeler, quand l'Eglise donne un patron à une paroisse, elle le constitue gardien fidèle des familles et des individus qui la composent et ceux-ci sont en droit d'attendre de lui des bénédictions de choix.

Sépulture. Mardi matin, à 10 h., a eu lieu la sépulture de feu Edward Sydney Bakewell, âgé de 65 ans. Le service fut chanté par le R. P. A. Naessens, O.M.I., assisté par l'abbé Ryan, curé de St-André, et par le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé.

Baptême. Dimanche, le 3 sept., le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, baptisa Joseph Philippe Denis, Maurice, enfant de Maurice Voyer et de Hazel Mercier. Le parrain fut M. Philippe Villeneuve et la marraine Mlle Gabrielle Mercier. Mme A. Mercier portait l'enfant. Aux heureux époux nos félicitations.

Congrès eucharistique. A l'occasion du congrès eucharistique, il y aura messe de minuit à St-Joachim dans la nuit du 12 au 13 septembre.

La grand'messe sera chantée par Mgr Pilon, curé de Morinville, et le sermon sera donné par le R. P. L. Binet, O.M.I., curé de St-Albert. Il y aura aussi communion générale de la paroisse à cette messe.

Soirée d'adieu

Lundi soir, 29 août, M. Eugène Côté, qui doit partir prochainement pour la France, était l'objet d'une soirée organisée en son honneur par quelques-uns de ses amis. La fête eut lieu à White Mud Creek et procura à tous ceux qui y prirent part de joyeux instants.

Etaient présents: P. Poirier, R. Patenaude, G. St-Germain, C. Lefebvre, C. Turgeon, J. Jenvrin, A. d'Apollonia, G. Noël, A. Allard, A. Turcotte, U. Patenaude, Landry, Voghell, R. LeBlanc, L. Picard, A. Lessard, M. Bernier, N. Pepin, M. Déchêne.

Le club de tennis Dollard

Les vainqueurs du tournoi

Un tournoi! Eh oui, nous en avons eu un—et il a duré trois jours.

Le 2 au matin, c'était aux juniors de montrer leur habileté. Tel gagnait facilement, tel se faisait blanchir 4 parties sur les 7.

Le 3 et le 4 c'était au tour des demoiselles, des jeunes gens et hommes. Les parties se succèdent rapidement—toutes plus brillantes les unes que les autres.

Le championnat des jeunes filles, fort contesté, resta enfin à Mlle Irène Bessette, qui reçut une jolie coupe d'argent offerte par le R. P. Boucher, O.M.I., curé de St-Joachim.

Puis "Maître" Emile Brière se vit décerner la coupe Tremblay, emblème de suprématie chez les hommes.

Les juniors gagnèrent leurs épaulettes aussi. Mlle Lucille Thibault gagna le prix pour les demoiselles, juniors. Gérard Tougas décrocha le prix pour les garçons, et avec Lucien Lambert sut gagner le championnat double, juniors.

Malgré la température qui prévalut pendant la durée du tournoi, la série de parties la plus intéressante et la plus chaude— bénissons-en le ciel—, fut jouée alors que la température était plus que rafraîchissante. La série des doubles, mixtes, section des seniors, fut gagnée 10 parties contre 8 par l'équipe Françoise Thibault-Jacques Vettorel.

Le R. P. Boucher présida à la distribution des prix qui ne manqua pas d'applaudissements et de plaisir.

Et tous se séparèrent en déclarant le succès de la fin de semaine—et en se disant: "A quand le prochain tournoi?"

Le comité d'organisation.

M. M. Brunelle

Comme on le verra dans son annonce publiée sur cette page, M. M. Brunelle est à l'emploi de la "Dominion Motors Ltd." d'Edmonton, qui s'occupe de la vente exclusive du nouveau Ford V-8 et 4 cylindres, voitures simples et camions.

M. Brunelle se fera un plaisir d'être au service de la clientèle canadienne-française.

Différentes manières d'aider notre journal

1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
3.—En le faisant lire.
4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
5.—En sollicitant des abonnements à son intention.
6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

Une résolution insistant sur le besoin immédiat de cette voie

LE PAS, Manitoba.—Une résolution adoptée à l'unanimité par plus de 120 touristes revenus ici du port de Churchill demande au gouvernement fédéral d'insister auprès des producteurs et des expéditeurs sur la nécessité de l'usage immédiat du chemin de fer de la baie d'Hudson et du terminus de Churchill. La résolution a été envoyée au premier ministre Bennett et à l'hon. R. J. Manion, ministre des Chemins de Fer. L'état anormal actuel des taux, y est-il dit, ne devrait pas détruire ces utilités publiques.

Le vice-président de la Commission de la Radio, à Edmonton

Dans une entrevue donnée aux journaux, M. Maher parle des futurs projets de la Commission—Programmes irradiés des Etats-Unis et de l'Angleterre—Débats interuniversitaires—Heureuse impression de son voyage dans l'Ouest

M. Thomas Maher, le jeune mais actif vice-président de la Commission de la Radio, était de passage en notre ville jeudi et vendredi de la semaine dernière. Dans une entrevue qu'il a donnée aux journaux, M. Maher a déclaré que la Commission se proposait de faire les arrangements nécessaires à la radiodiffusion de programmes originant d'Angleterre, tout en faisant remarquer que depuis quelque temps la Commission fait irradier au Canada certains concerts des puissants postes émetteurs américains. A l'heure actuelle, l'irradiation des programmes anglais au Canada par l'entremise de la Commission serait trop dispendieuse, pour des raisons d'ordre technique. Pour permettre une telle irradiation, la Commission de la Radio, les postes émetteurs américains et anglais devront partager les dépenses.

M. Maher qu'accompagne M. Bushnell, représentant spécial de la Commission, a déjà visité, avant son passage à Edmonton, plusieurs villes de l'Ouest afin de dresser les programmes qui seront radiodiffusés sur les réseaux de l'Ouest.

La Commission a l'intention de donner des programmes d'une durée de quatre heures par soirée. C'est tout ce que la Commission a l'intention de faire cette année.

"Nous regrettons de ne pouvoir retenir les services des nombreux et talentueux artistes que nous avons eu le plaisir de connaître durant notre voyage dans l'Ouest," déclara M. Maher.

Au moins une fois par semaine, chaque grande ville de l'Ouest sera représentée sur le réseau national, dit M. Maher.

On nommera bientôt un représentant de la Commission à Edmonton, annonça M. Maher. Ce représentant sera soit un annonceur ou un artiste dont la fonction sera de voir aux intérêts de la Commission et de donner des entrevues.

Parlant des projets relatifs aux prochains programmes, M. Maher dit que les maires de Winnipeg, Lethbridge, Calgary et Vancouver avaient accepté l'invitation de présenter, sans esprit de controverse, le point de vue de l'Ouest à l'Est. Les maires des villes de l'Est auront le même avantage de se faire entendre dans l'Ouest. Cet échange de vues entre l'Ouest et l'Est servira à assurer une meilleure entente entre ces deux parties du Canada et servira les intérêts de l'unité nationale.

La Commission radiodiffusera des débats entre les Universités canadiennes, et des débats éliminatoires décideront à quels vainqueurs décerner la palme.

L'avenir du Canada est dans l'exportation

C'est ce que déclare l'hon. M. Bennett à Montréal, à son retour de Londres—Le pacte du blé—La récente conférence économique mondiale

MONTREAL.—"La continuation de la vie nationale du Canada dépend du maintien de sa position comme grande nation exportatrice, et par conséquent notre pays ne peut pas faire l'expérience d'heures de travail moins longues et de salaires plus élevés."

Cette déclaration du premier ministre du Canada, le T. H. R. B. Bennett, a été interprétée par ses auditeurs, jeudi soir, comme étant une réponse partielle à la question posée à maintes reprises, à savoir jusqu'à quel point le Canada devrait imiter le plan de relèvement industriel adopté par les Etats-Unis.

Bien que le premier ministre n'ait pas mentionné les Etats-Unis, sa voix prit le ton de l'avertissement lorsqu'il formula ces paroles en présence de plusieurs de ses collègues du cabinet fédéral, de membres du parlement et de Montréalais distingués au cours d'un banquet donné en cette ville sous les auspices du Board of Trade de la métropole.

Dans son discours de jeudi soir, M. Bennett toucha aux grands points de la récente conférence économique mondiale, et se déclara convaincu que bien loin d'avoir été un fiasco, elle avait énormément contribué à aplanir des obstacles dans la voie du relèvement économique mondial et à améliorer considérablement la cause de la paix mondiale.

Faisant allusion au pacte du blé conclu à Londres ces jours derniers, M. Bennett déclara:—"Des Canadiens furent portés à croire que les Provinces des Prairies, ce grenier du monde, seraient étranglées, lorsqu'il fut raconté que cette année la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne produiraient des millions de minots de blé de plus que le Canada.

"Ceci illustre bien la gravité de la crise que la conférence des pays exportateurs et importateurs dut envisager. Le Canada et les Etats-Unis ayant des approvisionnements énormes en réserve, et les pays européens étendant leurs emblavures et anticipant une récolte extraordinaire, l'adoption d'une nouvelle politique s'imposait afin d'assurer le fonctionnement normal de la loi de l'approvisionnement et de la demande. Il s'agissait d'assurer un prix équitable au producteur, de ne pas être injuste pour le consommateur, et de ne pas laisser les énormes réserves de blé continuer de peser sur le marché et de déprécier les prix.

Le travail des enfants de moins de 16 ans

Les signataires de l'accord de Roosevelt promettent de ne pas employer ces enfants

WASHINGTON.—Le travail des enfants est à partir du 1er septembre du domaine de l'histoire aux Etats-Unis. Tous ceux qui ont signé l'accord d'emploiement de Roosevelt, au nombre d'environ un million, ont promis de ne pas employer d'enfants au-dessous de seize ans. En certains cas cependant, on pourra employer des enfants de 14 à 16 ans en dehors des heures de classes.

La N.R.A. a résolu aussi de s'organiser et de se consolider. Hugh Johnson, administrateur du recouvrement dans le pays, a parlé des intentions de son organisation, à la suite de la démission de D. Gates, son adjoint, par suite de divergences. La réorganisation de la N.R.A. se rapportera à certains problèmes tels que le contrôle des prix, le rajustement des différends ouvriers, la mise en opération des comités, l'augmentation du pouvoir d'achat, etc. On s'efforcera de compléter l'organisation des industries du charbon mou et du commerce de détail.

On ne sait combien d'enfants seront affectés par la nouvelle décision, mais le nombre en sera d'environ 197,621 âgés de 10 à 15 ans, d'après le dernier recensement. Je crois que la N. R. A. est sur le point de faire augmenter la production de beaucoup, dit Johnson.

L'une des difficultés à surmonter par la N. R. A. est le silence gardé par Henry Ford, au sujet de l'industrie de l'automobile.

Des accords ont été aussi conclus dans les industries des textiles, de l'acier, du pétrole, du bois, des automobiles, de l'électricité, des vêtements etc.

La peine de mort aux ravisseurs

TRENTON, N. J.—Le Sénat du New Jersey a approuvé un bill imposant la peine de mort aux ravisseurs. Le bill prend maintenant la voie de l'Assemblée. La peine capitale est prévue pour ceux qui sont trouvés coupables d'enlever des gens en vue de rançons, à moins d'une recommandation du jury à la clémence, dans lequel cas la sentence variera de 30 ans à l'emprisonnement à vie.

MORINVILLE

Dimanche soir, le 20 août, le R. P. curé a été appelé d'urgence chez Fritz Bokenfohr. Ferdinand, âgé de 10 ans, en course dans la campagne, tomba de son cheval et, à peine revenu à la maison, il perdit connaissance. On craignait une fracture du crâne. Le Dr. J. Ferguson appelé, rassura la famille, le jeune garçon s'était infligé quelques contusions au côté droit en tombant; rien de grave.

Vendredi dernier, dans la soirée, une réception dans la salle publique a été offerte à M. et Mme O. St-Germain, député provincial, à l'occasion de leurs noces d'argent. Une adresse a été lue dans les deux langues par M. Eug. Cournoyer. M. St-Germain remercia en termes choisis ses nombreux amis d'être venus souligner cet anniversaire joyeux et leur exprima toute la joie qu'il ressentait en ce moment de constater une fois de plus une preuve de reconnaissance à son égard.

Deux jeunes enfants, habillés en jeunes mariés, s'avancèrent gracieusement durant le goûter pour offrir un bouquet de fleurs à Mme St-Germain. Le cadeau offert pour l'occasion fut un service à thé dispendieux en argent.

Un orchestre local fit les frais de la musique.

Environ trois cents visiteurs d'Edmonton, Legal, Vimy, St-Albert, Villeneuve, etc., vinrent applaudir M. et Mme St-Germain et leur souhaiter encore de nombreuses années de bonheur.

Mgr M. Pilon quittait Montréal, lundi soir, le 4 septembre. Nous aurons le plaisir de le revoir jeudi, le 7. Une délégation de Morinville se rendra à sa rencontre à Edmonton et la réception officielle de la paroisse aura lieu dimanche prochain.

Le couvent Notre-Dame de Morinville recommençait les classes le 5 sept. Cent seize élèves dont près de quarante pensionnaires, sont inscrits. Nous remarquons des enfants de Greenshield, Plamondon, Jarvie, Vimy, Lamoureux, etc.—Corr.

PARIS.—On dit que les clauses d'un pacte commercial franco-russe concernant l'interéchange de produits entre les deux pays, ont été communiqués ici à la suite de longues négociations. Les détails de l'accord n'ont pas été publiés, mais on comprend que ce traité comporte des achats de matières premières par la France, comme le bois, le pétrole, le chanvre et certains produits agricoles, en échange de l'achat de marchandises françaises par la Russie. La France se propose de mettre de côté dix pour cent des paiements soviétiques pour former un fonds spécial avec lequel elle remboursera les Français porteurs de débentures du régime tsariste et autres, qui encaissèrent des pertes lors de l'avènement au pouvoir des bolchévistes.

Où faire vos achats?